



PICARDIE NATURE

ÉTUDE CHIROPTÉROLOGIQUE DANS LE CADRE DES AMÉNAGEMENTS DU POSTE ÉLECTRIQUE DE LIMEUX (80)



Réseau de transport d'électricité

Rédaction, cartographie : Lucie Dutour
Relecture : Sébastien Maillier, Thomas
Cheyreyzy

> Décembre 2015 – Pôle étude Faune



ETUDIER - AGIR - SENSIBILISER

Association régionale de protection de la Nature et de l'Environnement
membre de France Nature Environnement, agréée par les ministères de l'Ecologie et de l'Education Nationale
Picardie Nature - 1 Rue de Croÿ - BP70010 - F80097 Amiens cedex 3 - Tél. 03 62 72 22 50
contact@picardie-nature.org - www.picardie-nature.org
Association loi 1901 déclarée en préfecture le 04 mars 1970
Siret 381 785 120 00027 - APE 9104Z - Imprimé sur papier recyclé

Citation recommandée :

Picardie Nature (2015). Étude chiroptérologique dans le cadre des aménagements du poste électrique de Limeux (80). 43p.

Crédit Photos : Lucie Dutour & Sophie Declercq

Etude et rapport réalisés grâce au soutien financier de RTE

Table des matières

I.Présentation de l'étude 2015.....	2
A.Objectifs.....	2
B.Protocole.....	2
1.Période.....	2
2.Conditions météorologiques.....	2
3.Observateurs.....	3
4.Méthode.....	4
a)Protocole.....	4
b)Choix des espèces.....	4
c)Matériel.....	5
d)Localisation des points de capture.....	5
e)Capture.....	8
f)Radiopistage.....	9
II.Résultats.....	10
A.Planning de la semaine de capture.....	10
B.Capture et suivi du Grand murin.....	12
1.Recherche de la colonie.....	12
2.Suivi de la colonie.....	15
3.Contexte du Grand murin dans le Nord ouest de la France.....	16
4.Suivi sur terrain de chasse.....	17
C.Capture et suivi de l'Oreillard roux.....	19
1.Recherche de la colonie.....	19
2.Suivi de la colonie.....	21
3.Suivi sur terrain de chasse.....	22
D.Capture et suivi du Grand rhinolophe.....	22
1.Recherche de la colonie.....	22
2.Suivi de la colonie.....	23
3.Suivi sur terrain de chasse.....	24
E.Bilan des colonies découvertes.....	25
F.Autres espèces capturées.....	25
1.Espèces capturées.....	25
2.Indices de reproduction.....	26
III.Perspectives.....	34
A.Suivis 2016.....	34
1.Suivi de la colonie de Grand murin.....	34
2.Suivi de la colonie de Grand rhinolophe.....	34
3.Reconduction des enregistrements automatiques sur 6 mois au niveau du poste électrique.....	34
B.Protection et sensibilisation.....	35
C.Valorisation scientifique.....	35

I. Présentation de l'étude 2015

A. Objectifs

Suite aux études ultrasonores des 2 années précédentes ayant mis en évidence une présence marquée du Grand murin sur le secteur de Limeux, la saison 2015 a été dédiée au suivi spécifique de cette espèce. Ainsi, une semaine de capture et de radiopistage a été organisée sur cette zone pour tenter de mieux comprendre le fonctionnement de la population locale de Grand murin.

Cette session de capture a également été l'occasion d'approfondir les connaissances locales des autres espèces de chiroptères bien au delà des objectifs fixés dans le projet d'étude commandé par RTE. Ainsi, elle aura permis de contribuer à l'amélioration des connaissances chiroptérologiques par maille (5x5 km) dans l'optique d'éditer un outil de référence sur les chiroptères de Picardie en 2018 (l'atlas des chauves-souris de Picardie). Cette session aura également été l'occasion de poursuivre la recherche estivale du Grand rhinolophe en vallée de la Bresle, espèce sensible et emblématique de ce secteur de la Picardie.

B. Protocole

1. Période

Le Grand murin est l'une des espèces les plus précoces en ce qui concerne la mise-bas. Alors que de nombreuses espèces ne mettront bas qu'au mois de juin, cette période clef est déjà en cours dès le mois de mai pour le Grand murin. C'est pourquoi, la session de radiopistage 2015 a été réalisée **entre le 22 et le 29 mai**.

En outre, une semaine de radiopistage nécessite un investissement humain important et il était donc intéressant de profiter du week-end prolongé de la Pentecôte pour avoir une forte présence bénévole.

2. Conditions météorologiques

Les conditions météorologiques étaient particulièrement importantes pour l'organisation des soirées de capture qui ne peuvent se faire que par vent faible ou nul sans fortes précipitations. Une température trop basse (inférieure à 10°C) en soirée aura notamment un impact négatif sur l'activité des chiroptères. Globalement, les conditions ont été favorables sauf lors de l'épisode de pluie du 24 mai.

	Température (approximation à 22h)	Vent	précipitations	Couverture nuageuse
22/05/2015	13 °C	Très faible	aucune	couvert
23/05/2015	10 °C	faible	aucune	Ciel clair
24/05/2015	12 °C	faible	Averses à partir de 23h30	couvert
25/05/2015	11 °C	Très faible	aucune	couvert
26/05/2015	12 °C	faible	aucune	couvert
27/05/2015	13 °C	Très faible	aucune	couvert
28/05/2015	11°C	faible	aucune	(Non relevée)

Tableau 1 : conditions météorologiques relevées lors de la semaine de radiopistage en mai 2015.

3. Observateurs

15 personnes (1 salarié à temps complet et 14 bénévoles) se sont succédées toute la semaine pour participer aux soirées de capture et au pistage des chauves-souris équipées d'émetteurs.

Date	22/05/2015	23/05/2015	24/05/2015	25/05/2015	26/05/2015	27/05/2015	28/05/2015
Nombre de participants	6	12	11	9	5	7	5

Tableau 2 : Nombre de participants durant la semaine de radiopistage en mai 2015.

Liste de participants :

Gabriel Caucal (bénévole Picardie Nature)

Thomas Cheyreyzy (bénévole GMN/Picardie Nature, détenteur de la dérogation de capture pour la Picardie)

Mélanie Coquerel (bénévole Picardie Nature)

Sophie Declercq (bénévole Picardie Nature)

Aurélie Delaval (bénévole Picardie Nature)

Mael Dugué (bénévole Picardie Nature)

Lucie Dutour (Salariée Picardie Nature, chargée d'études scientifiques faune)

Benoit Duval (bénévole Picardie Nature)

Thierry Gambier (bénévole GMN)

Nordine Kotbi (bénévole Picardie Nature)

François Méranger (bénévole Picardie Nature)

Vincent Poirier (bénévole GMN/Picardie Nature)

Gratien Testud (bénévole, coordinateur du réseau chiroptères de Picardie)

Noémie Thebaud (bénévole Picardie Nature)

Mehdi Winieski (bénévole Picardie Nature)

4. Méthode

a) *Protocole*

- Repérage sur le terrain des sites de capture pour la semaine.
- Capture des chauves-souris au filet par un détenteur de la dérogation de capture assisté de bénévoles chiroptérologues en formation. Les captures ont été réalisées dans le respect de la procédure définie par le groupe national chiroptères de la SFEPM et du MNHN.
- Plusieurs femelles allaitantes sont alors équipées d'émetteurs. Le pistage de ces femelles qui rejoindront leur colonie pour allaiter leur jeune permettra de découvrir leur gîte diurne.
- Des recherches sont réalisées en journée afin de localiser les gîtes diurnes dans lesquels, potentiellement, se trouvent des colonies de mise bas.
- Pistage de la femelle de Grand murin sur terrain de chasse par plusieurs équipes en simultané (triangulation).

b) *Choix des espèces*

Le choix des espèces à équiper s'est fait en fonction des priorités de l'étude (Suivi du Grand murin) puis des priorités concernant l'amélioration des connaissances locales (suspicion d'une colonie de Grand rhinolophe en vallée de la Bresle) et régionales (besoin d'amélioration des connaissances sur les espèces arboricoles).

Ce choix a également été orienté par le poids des émetteurs disponibles (3 émetteurs de 0,75g et 2 émetteurs de 0,5g), une chauve-souris ne pouvant supporter une charge supérieure à 5 % de son poids (Aldridge & Brigham 1988). L'équipement de femelle gestante est totalement exclue, la charge supplémentaire supportée par ces femelles pouvant déjà aller jusqu'à 1/3 de leur poids.

Les 3 espèces suivantes ont été équipées lors de cette session :

- **Le Grand murin** (*Myotis myotis*) : cette espèce inscrite sur la liste rouge régionale (« En danger ») et en annexe II de la Directive Habitat est l'espèce ciblée par l'étude. C'est donc cette espèce qui a été équipée en priorité dans l'objectif de découvrir son gîte de mise-bas.
- **Le Grand rhinolophe** (*Rhinolophus ferrumequinum*) : cette espèce inscrite sur la liste rouge régionale (« En danger ») et en annexe II de la Directive Habitat fait partie des espèces fortement prioritaires à préserver. Le Grand rhinolophe est connu dans les sites d'hibernation de la vallée de la Bresle et du Liger depuis de nombreuses années et sa reproduction y était fortement suspectée. Une colonie de mise bas était ainsi pressentie sur le secteur de la Neuville-Coppegueule suite à des données de capture de l'espèce réalisée par le groupe mammalogique

Normand (GMN) datant d'une dizaine d'années. Après avoir atteint le premier objectif, il a donc été décidé de capturer en vallée de la Bresle pour espérer équiper une femelle allaitante de Grand rhinolophe.

- **L'Oreillard roux** (*Plecotus auritus*) : l'amélioration des connaissances des espèces arboricoles et forestières fait partie des priorités du plan d'action régional en faveur des chauves-souris (2009-2013). la capture d'une femelle allaitante d'Oreillard roux a donc été l'occasion de suivre et de décrire un réseau d'arbres gîtes pour cette espèce arboricole.

c) *Matériel*

- Matériel de capture

- filets (une dizaine de longueur et hauteur différentes) et perches
- matériel de contention
- gants
- matériel de mesure (règlets, pieds à coulisse, pesons...)

- Matériel de radiopistage

- 4 antennes râteau (Yagi 3 éléments)
- 2 antennes de toit omnidirectionnelles
- 5 émetteurs (3 émetteurs de 0,75g et 2 émetteurs de 0,5 g)
- 4 récepteurs (Regal 2000 et australis)

- Matériel complémentaire

- boussoles
- cartes
- lampes
- GPS de terrain
- échelle télescopique
- endoscope
- appareil photo

d) *Localisation des points de capture*

- **Secteur de Limeux**

Le choix des sites de capture s'est fait en fonction des espèces ciblées par la capture. Le Grand murin, espèce prioritaire dans cette étude, est une espèce susceptible de chasser en sous bois clair et en zone bocagère. Capturant souvent des proies se déplaçant au sol (coléoptères, ...), il a besoin de boisements avec une faible strate arbustive pour chasser. Les sites de capture se sont donc orientés vers ces types de milieux en prenant en

compte les secteurs où l'espèce a été contactée les années précédentes.

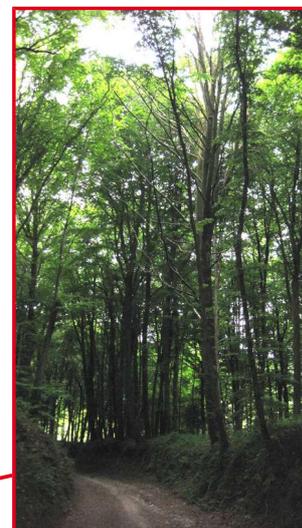
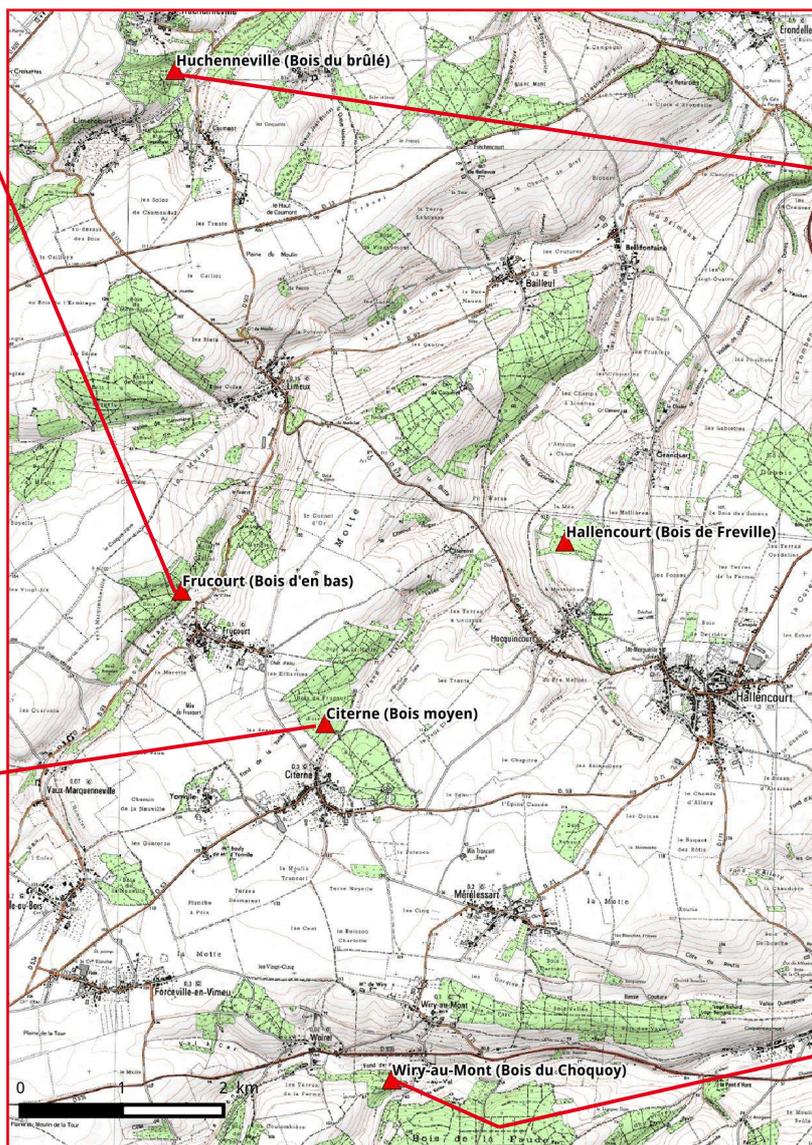
En sous bois, les filets ont été positionnés dans des couloirs de vol de telle sorte que les chauves-souris ne puissent difficilement les éviter (chemin forestier avec voûte arborée, filet à proximité d'une mare, lisière forestière avec voûte arborée...).

Dans un second temps, après avoir accompli l'objectif premier (découverte de la colonie de Grand murin), il a été choisi de capturer en vallée de la Bresle dans l'espoir de trouver la colonie de Grand rhinolophe recherchée dans cette zone depuis plus de 10 ans. Le même site de capture au niveau duquel le Groupe Mammalogique Normand avait capturé une femelle de Grand rhinolophe allaitante en 2008 a été choisi en espérant capturer à nouveau des femelles allaitantes.

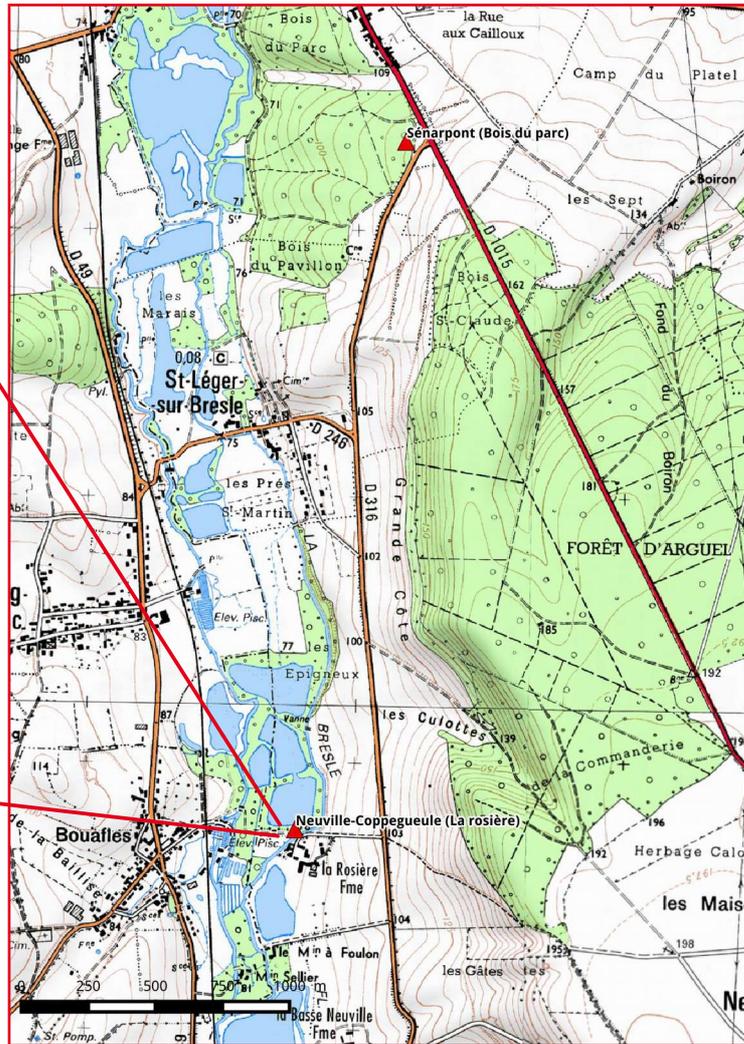
Voici en détail la description des différents sites de capture :

Site de capture	milieux	particularité	Objectif principal
Huchenneville (Bois brûlé)	Sous-bois clair et pâture en lisière avec haies	Présence d'un petit pont bétonné sur le chemin d'accès. Les branches d'arbres créent une voûte au niveau de la pâture en lisière (idéale pour la capture)	Grand murin
Hallencourt (Bois de Fréville)	Sous-bois clair, taillis, chemins avec voutes arborées	Croisement de 4 chemins avec des voûtes arborées intéressantes pour la capture	Grand murin
Frucourt (Bois d'en bas)	Sous-bois clair avec pâtures en lisière et haies	Sous bois avec relief et travées	Grand murin
Citerne (Bois Moyen)	Sous-bois clair, taillis, chemins avec voutes arborées	Croisement de 4 chemins avec des voûtes arborées intéressantes pour la capture	Grand murin
Wiry au mont (Bois du Choquoy)	Sous-bois clair dans un contexte bocagé	Présence d'une mare	Grand murin
Sénarpont (Bois du Parc)	Sous-bois clair au dessus de la vallée		Grand rhinolophe
Neuville-Coppegueule (la rosière)	Vallée de la Bresle et sous bois humide	Chemins boisés et rivière	Grand rhinolophe

Tableau 3 : Description des sites de capture.



carte 1 : Localisation des sites de capture sur le secteur de Limeux



carte 2 : Localisation des sites de capture en vallée de la Bresle

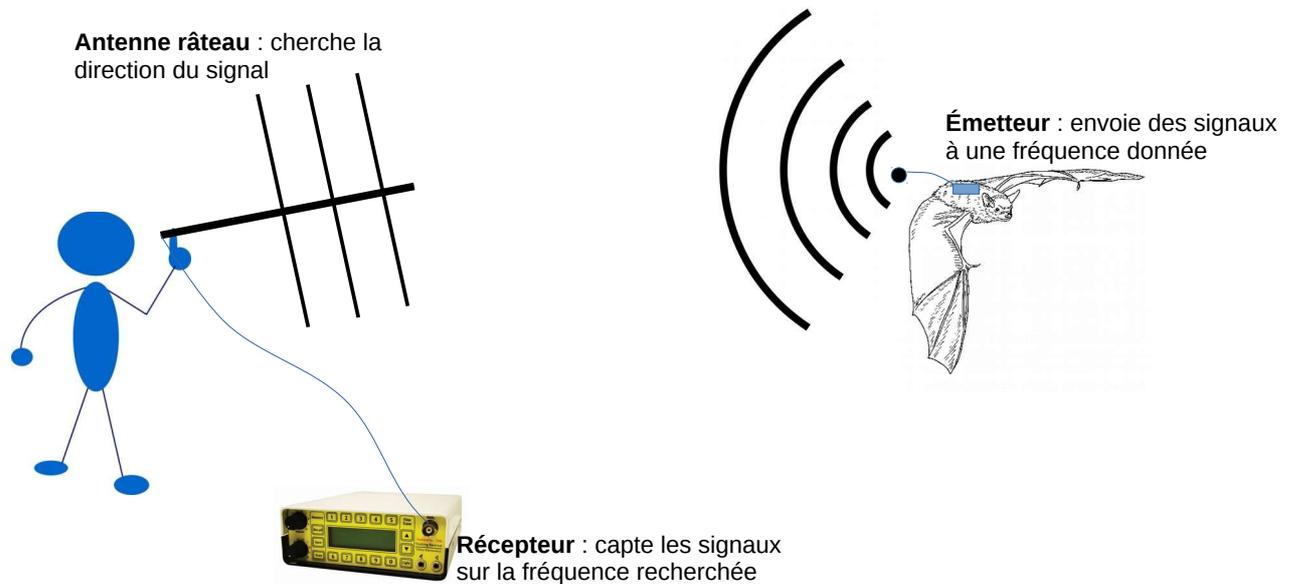
e) Capture

A chaque capture réalisée, les individus sont démaillés, placés dans des pochons de contention jusqu'au poste de capture où les chiroptérologues effectuent des mesures biométriques (poids, taille, état sexuel...) qui seront transmises au MNHN pour alimenter le lot de données nationales.

Lors de cette session, 3 femelles allaitantes de 3 espèces différentes (Grand murin, Grand rhinolophe, et Oreillard roux) ont été équipées d'un émetteur L.T.M de Titley Electronics ayant une durée de 2 à 3 semaines. 2 émetteurs de 0,75g ont été utilisés pour le Grand murin et le Grand rhinolophe et 1 émetteur de 0,5 g a été utilisé pour l'Oreillard roux. Ces émetteurs ont été collés sur le dos des chauves-souris à l'aide d'une colle chirurgicale (de marque Sauer) non nocive pour l'animal.



f) Radiopistage



Principe du radiopistage :

L'émetteur collé sur le dos de la chauve-souris émet à une fréquence donnée. Le manipulateur règle le récepteur sur cette même fréquence et recherche un signal en orientant l'antenne directionnelle (antenne râteau) à la recherche d'un signal (« bip ») indiquant la présence de l'individu équipé à une distance inférieure à 2km (distance de réception très variable en fonction des éléments du paysage). Plus le signal reçu est puissant, plus la chauve-souris équipée est proche.

Pour suivre un individu en mouvement (sur son territoire de chasse ou en transit), il est généralement nécessaire d'organiser plusieurs équipes se positionnant sur des points hauts. Dès qu'une équipe repère un signal, elle note la direction de ce dernier et peut ainsi orienter les autres équipes sur le terrain afin de suivre les déplacements de l'individu.

Si un individu équipé n'a pu être pisté durant la nuit, ou si l'individu a été perdu, le pistage est reporté au lendemain en journée à partir du dernier point de contact de l'individu. Les antennes de toit omnidirectionnelles sont utilisées dans un premier temps. Dès qu'un signal est capté, une direction est cherchée à l'aide de l'antenne râteau. En avançant de cette manière de proche en proche, il est ainsi possible de se diriger jusqu'au gîte diurne où l'individu équipé la veille se trouve.



II. Résultats

A. Planning de la semaine de capture

- Organisation du travail en journée :

- Repérage de terrain

Cette étape est indispensable pour installer les filets de capture dans les meilleures conditions dans les secteurs les plus favorables.

- Vérification des signaux des femelles équipées dans les colonies découvertes

Les femelles équipées nous ont guidés vers leur gîte diurne. Chaque jour il était donc nécessaire de vérifier la présence du signal dans ces gîtes pour confirmer la présence de l'individu équipé dans un même gîte ou dans un gîte proche. Cette recherche en journée a été particulièrement importante concernant l'Oreillard roux, qui a pour caractéristique d'utiliser un réseau de gîtes.

- Organisation du travail en soirée :

- capture sur sites favorables

chaque soir' une ou plusieurs équipes capturaient les chiroptères sur sites favorables dans un objectif d'inventaire et pour espérer équiper la ou les espèces ciblées par l'étude.

- pistage des femelles équipées d'émetteurs

Les femelles équipées ont été suivies par radiopistage jusqu'au secteur de leur gîte ou sur terrain de chasse selon les cas.

	22/05/15	22/05/15	23/05/15		24/05/15		25/05/15		26/05/15		27/05/15		28/05/15		
	journée	soir/nuit	journée	soir/nuit	journée	soir/nuit	journée	soir/nuit	journée	soir/nuit	journée	soir/nuit	journée	soir/nuit	
Equipe 1	repérage terrain (choix des sites de capture)	capture à Hallencourt (Bois Fréville)	test matériel radiopistage	capture à Citerne (Bois Moyen) : une femelle allaitante d'oreillard roux équipée	Pistage de la femelle de Grand murin (de 1h30 à 5h) dernier contact à Liercourt	recherche des signaux de l'oreillard roux : 1 arbre gîte trouvé (chêne mort)	sortie de gîte oreillard : 9 individus sortant de 21h50 à 22h15	recherche des signaux de l'oreillard roux : 1 arbre gîte trouvé (érable sycomore) + verif des signaux de GM	Capture à Neuville Coppegueule (la rosière) = 1 femelle de Grand rhino allaitante équipée	recherche des signaux de l'oreillard roux : 1 arbre gîte trouvé (frêne) + verification des signaux du Grand murin	capture à Huchenneville (Bois du brûlé)	recherche des signaux de l'oreillard roux : 1 arbre gîte trouvé (chêne vivant) + verif du signal de Grand rhino en vallée de la Bresle (non retrouvé dans la colonie)	capture à Wiry au Mont	recherche des signaux de l'oreillard roux : même arbre gîte trouvé que la veille (chêne vivant)	sortie de gîte oreillard : 10 individus sortant de 21h43 à 22h05
Equipe 2			test matériel radiopistage	Capture à Frucourt (Bois d'en Bas) = une femelle allaitante de Grand murin équipée		recherche des signaux du Grand murin : colonie trouvée à Pont Remy	sortie de gîte à Pont Remy : 315 GM puis pistage de la femelle sur terrain de chasse	repérage terrain en vallée de la Bresle	capture à Sénarpont (Bois du Parc)	pistage du Grand rhino: découverte de la colonie à Bouafles (moulin sellier) + traces de guano au niveau du moulin à foulon	sortie de gîte Grand rhino à Bouafles (47 GR + 5 murins du groupe moustaches)	visite des combles de l'ancienne école de Pont Remy (gîte à GM) : très peu de guano comparé à l'effectif (plus de 300 individus) + verif signaux GM (ok) + prospection des combles de l'église de Pont Remy (pas de traces de CS)	sortie de gîte grand murin à pont remy : 304 individus puis pistage de la femelle équipée sur terrain de chasse	verification des signaux de GM à Pont Remy : ok + visite des combles de la salle paroissiale attenante à l'ancienne école (pas de traces)	pistage du grand rhino : signal non retrouvé
Equipe 3							capture à Huchenneville								

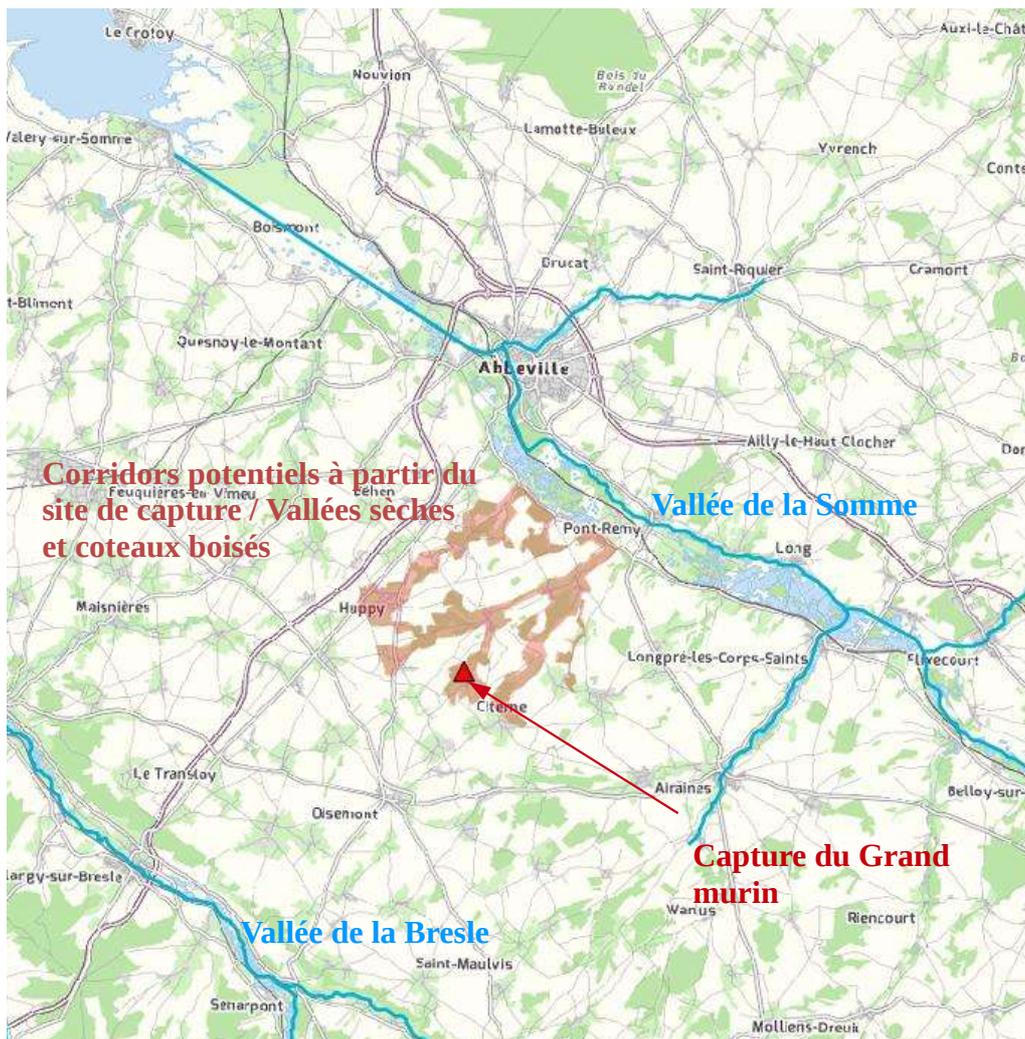
Tableau 4 : Planning de la semaine de radiopistage en mai 2015.

B. Capture et suivi du Grand murin

1. Recherche de la colonie



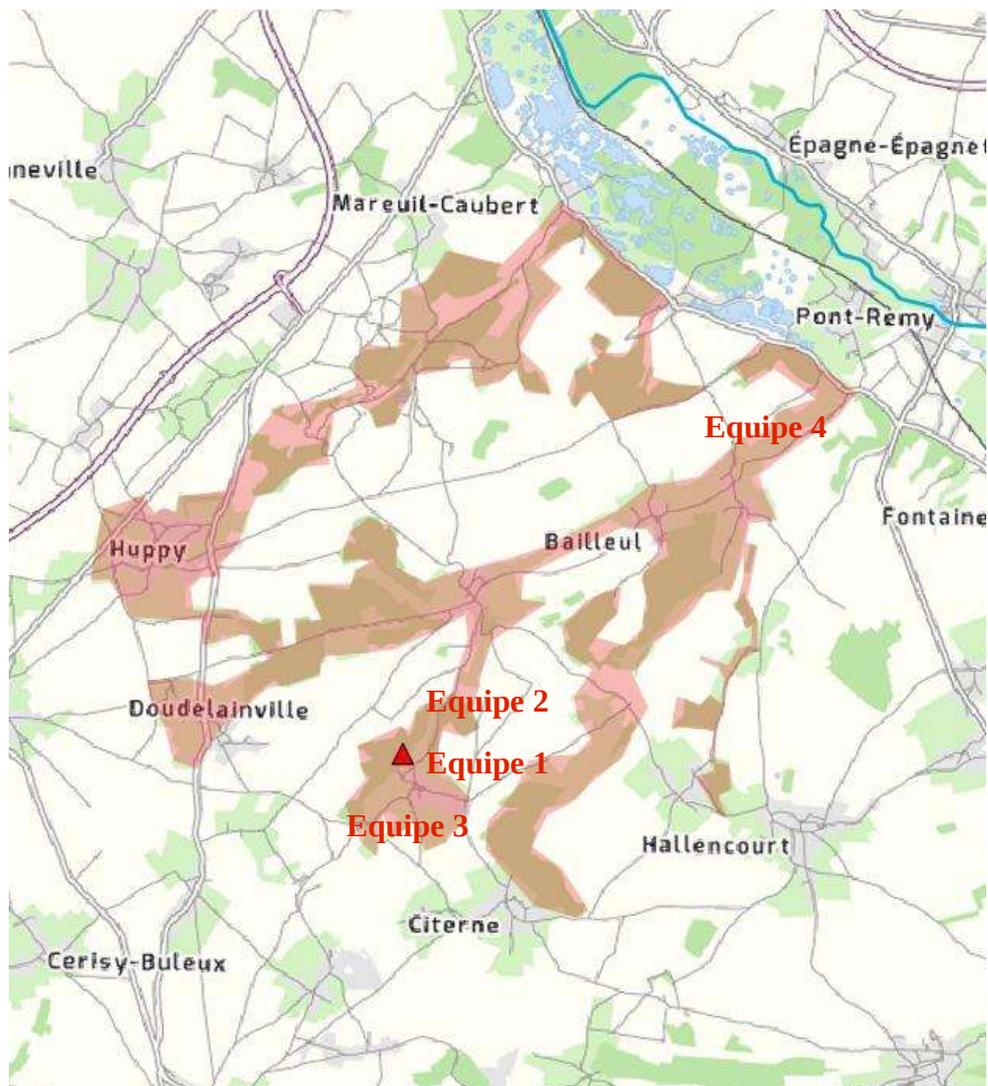
La femelle de Grand murin a été capturée à 1h dans la nuit du 23 au 24 mai dans le « bois d'en Bas » à Frucourt. 4 équipes se sont alors réparties sur des points hauts entre le site de capture et la vallée de la Somme en espérant pouvoir capter le signal de l'émetteur porté par l'animal afin de suivre ces déplacements.

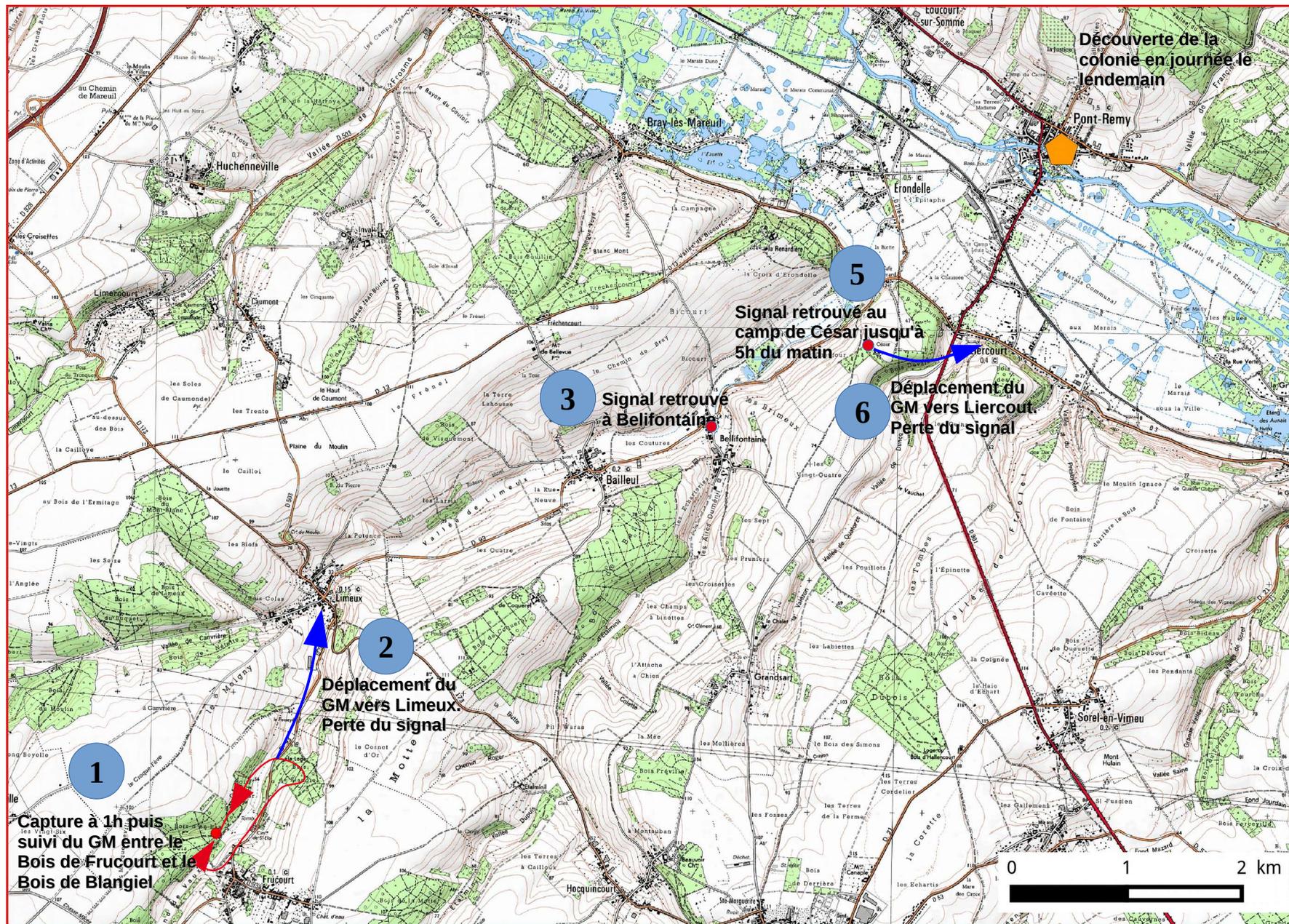


La femelle de Grand murin a été capturée dans un boisement à une dizaine de kilomètres de la vallée de la Somme située au nord. Une continuité boisée et bocagère relie ce site à la vallée qui peut potentiellement être favorable à la présence d'une maternité estivale de Grand murin, ces colonies étant le plus souvent installées à proximité de zones en eau (plans d'eau, rivières).

En partant de l'hypothèse que l'individu équipé utilise ces liaisons boisées et bocagères comme terrain de chasse mais aussi comme route de vol, nous avons organisé 4 équipes :

- 2 dans la vallée boisée dont une sur le lieu de capture et de relâcher afin de suivre les déplacements immédiatement après le relâché. Leur rôle est de suivre au plus près l'individu et de définir des directions de vol.
- 1 équipe sur un point haut à la jonction entre la petite vallée boisée et la vallée de la Somme. L'objectif est de contacter l'individu équipé et d'avoir une direction dans le cas où la colonie serait en vallée de la Somme
- 1 équipe au sud de la petite vallée boisée, dans sa partie amont. Dans l'hypothèse où la colonie serait en vallée de la Bresle.





Carte 3 : suivi par radiopistage du Grand murin équipé dans le bois d'en bas à Frucourt le 24/05/2015

La première équipe restée au départ sur le site de capture a pu suivre le Grand murin dès qu'il a été relâché. L'individu a, dans un premier temps, effectué des déplacements entre le « Bois d'en Bas » et le « Bois de Blangiel ». L'individu a ensuite été repéré à Bellifontaine sur la commune de Bailleul par une seconde équipe puis en dernier lieu par une équipe postée sur le point haut du « Camp de César » à Liercourt où le dernier signal a été capté vers 5h du matin (voir carte n°3).

Le lendemain, une équipe est retournée sur le secteur de Liercourt et a patrouillé en voiture à la recherche du signal à l'aide de l'antenne de toit omnidirectionnelle. La recherche s'est concentrée au niveau de la vallée, secteur le plus favorable à l'installation d'une colonie. Le signal a ainsi été retrouvé à Pont-Remy et le gîte diurne de la femelle équipée retrouvé à l'aide de l'antenne râteau directionnelle.

2. Suivi de la colonie

La colonie de Grand murin a été découverte dans les combles d'un bâtiment municipal à proximité de la Somme sur la commune de Pont-Remy. Il s'agit d'une maison avec une toiture en tuiles avec une hauteur de combles inférieure à 2 mètres.

Deux soirées de comptage ont permis de noter plus de 300 individus en sortie de gîte :

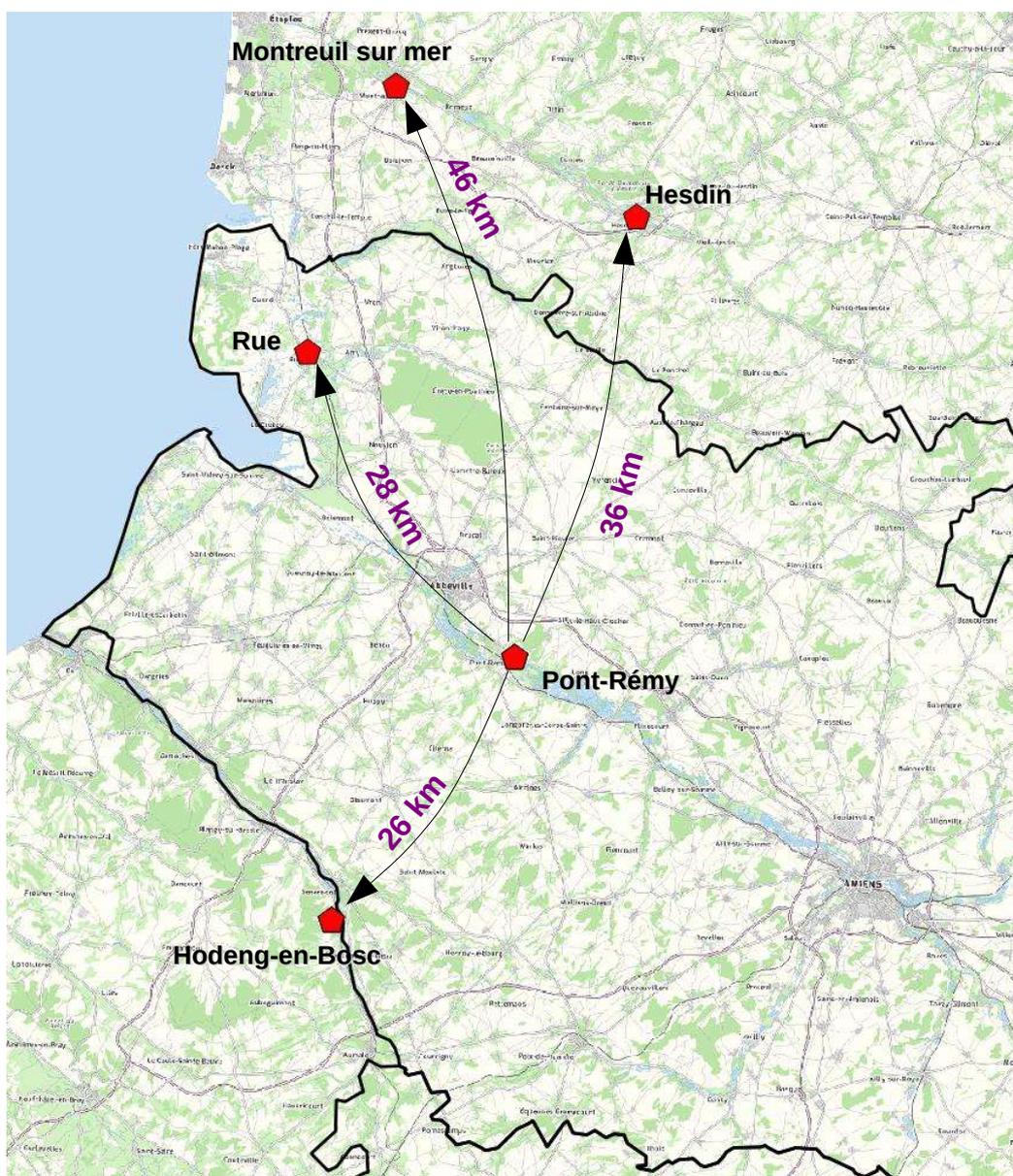
- 24/05/2015 : 315 Grands murins sortent du bâtiment entre 22h11 et 22h50
- 27/05/2015 : 304 Grands murins sortent du bâtiment entre 22h28 et 23h20



D'après un agent communal, les chauves-souris seraient connues depuis une dizaine d'années sur ce site. Cependant, la très faible quantité de guano retrouvée sur le plancher du comble ne semble pas compatible avec la présence continue de plus de 300 Grands murins en période estivale. Il est donc possible qu'un second gîte utilisé par cette colonie se trouve dans les environs. Cette hypothèse n'a pas pu être vérifiée lors de cette semaine de radiopistage, les Grands murins de la colonie étant restés dans le même gîte.

Deux autres bâtiments visités à proximité (dont l'église) n'ont pas montré de traces de présence de chiroptères.

3. Contexte du Grand murin dans le Nord ouest de la France



Cette colonie découverte en vallée de la Somme est la deuxième colonie connue pour le département de la Somme (80). La seconde, située à Rue compte près de 80 individus.

Dans le nord ouest de la France, 3 autres colonies sont connues dans un rayon de 50 km autour de Pont-Rémy : une colonie à Hodeng-en-Bosc en vallée de la Bresle, une colonie à Montreuil sur mer (62) et une colonie à Hesdin (62).

La colonie de Pont-Rémy, avec plus de 300 individus, est la plus importante en terme d'effectifs en 2015 dans cette partie du nord ouest de la France.

Au regard des capacités de déplacement importantes chez cette espèce, on peut envisager la possibilité d'échanges entre ces colonies.

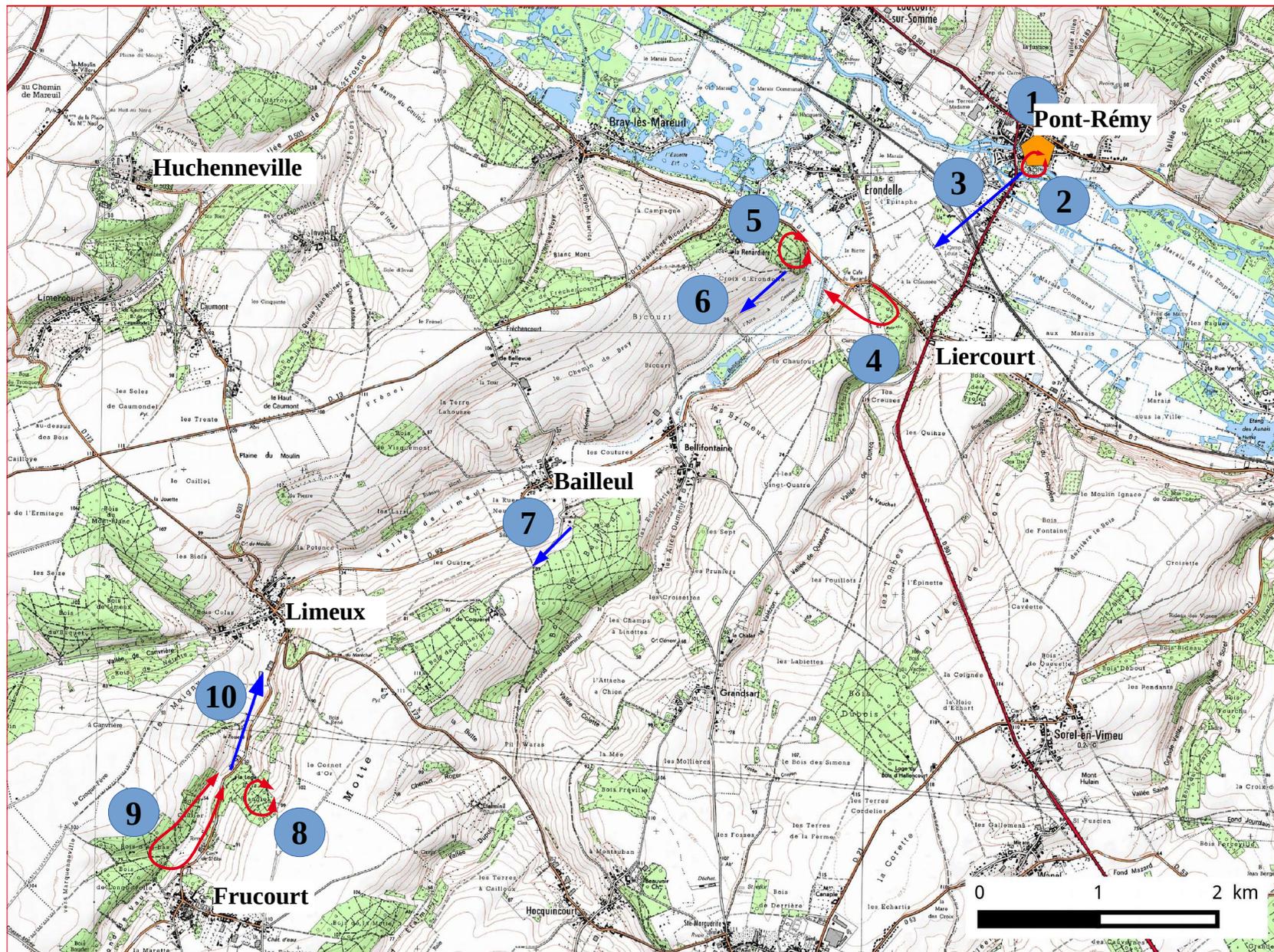
4. Suivi sur terrain de chasse

Le suivi du Grand murin sur terrain de chasse est souvent hasardeux, cette espèce pouvant réaliser de grands déplacements rapidement entre son gîte diurne et ses territoires de chasse. En effet, les individus peuvent facilement faire plus de 10 km entre le gîte et leur territoire de chasse en vol direct à plus de 40 km/h. Dans notre cas, la distance à vol d'oiseaux entre le gîte diurne situé à Pont-Remy et le territoire de chasse où la femelle de Grand murin a été équipée est de 9,5 km.

Cet individu a été suivi 2 soirs de suite après les comptages en sortie du gîte de Pont-Remy. Tous les individus en sortie de gîte se dirigeaient vers les jardins en bordure de la Somme où ils chassaient pendant quelques dizaines de minutes. Après quoi les individus semblent partir chacun vers leur territoire de chasse. L'orientation de départ de la femelle équipée était en direction de Liercourt puis le signal a été vite perdu. Durant cette phase de transit, la vitesse de vol du Grand Murin était trop élevée pour que nous réussissions à la suivre. Lors de ces 2 soirées de pistage, la femelle a été retrouvée en chasse sur le secteur où elle avait été capturée à Frucourt. Il semblerait qu'elle reste chasser sur ce territoire pendant quelques heures avant de gagner un autre territoire de chasse que nous n'avons pas trouvé. En effet, lors des 2 soirées, le contact a été perdu vers 00h30 et n'a pas été retrouvé sur le secteur prospecté entre Huchenneville, Citerne et Pont-Remy.

En outre l'espèce a également été capturée à Huchenneville (2 mâles, 3 femelles gestantes et 1 femelle allaitante). Le Grand murin doit donc utiliser plus largement les boisements situés dans les vallées sèches et les coteaux boisés perpendiculaires à la vallée principale de la Somme.

- 1 Sortie de gîte à Pont Rémy entre 22h et 23h30
- 2 Contact du Grand murin en chasse au dessus des jardins en bordure de la Somme
- 3 Départ du Grand murin direction sud-ouest (transit rapide)
- 4 Contact du Grand murin quelques minutes au niveau du bois de Dunq à Liercourt
- 5 Contact du Grand murin quelques minutes au niveau du bois d'Eronnelle
- 6 Départ du Grand murin direction sud-ouest (transit rapide)
- 7 Contact du Grand murin en déplacement en lisière du bois de Bailleul (transit rapide)
- 8 Contact du Grand murin en chasse dans le Bois de Blangiel à Frucourt
- 9 Contact du Grand murin en chasse (pendant environ 1h à 2h) dans le Bois d'en bas, le bois Caulier et les pâtures en lisière à Frucourt
- 10 Départ du Grand murin vers Limeux puis perte du signal (départ vers un second territoire de chasse?)



Carte 4 : Suivi de la femelle de Grand murin par radiopistage sur terrain de chasse. (nuits des 24 et 27 mai 2015)

C. Capture et suivi de l'Oreillard roux

1. Recherche de la colonie

La femelle allaitante d'Oreillard roux a été capturée à 00h30 dans la nuit du 23 au 24 mai dans le Bois Moyen à Frucourt. Elle a été équipée d'un émetteur puis relâchée immédiatement sans avoir été suivie par radiopistage. En effet, la femelle de Grand murin a été capturée et équipée le même soir. Le suivi de cette espèce était prioritaire et plus difficile à mener. En effet, les arbres gîtes de l'Oreillard roux, espèce beaucoup plus sédentaire que le Grand murin, sont beaucoup plus faciles à retrouver en « homing in » le lendemain de la capture. En effet, les oreillards chassent généralement dans un rayon de 500 m autour de leur gîte.

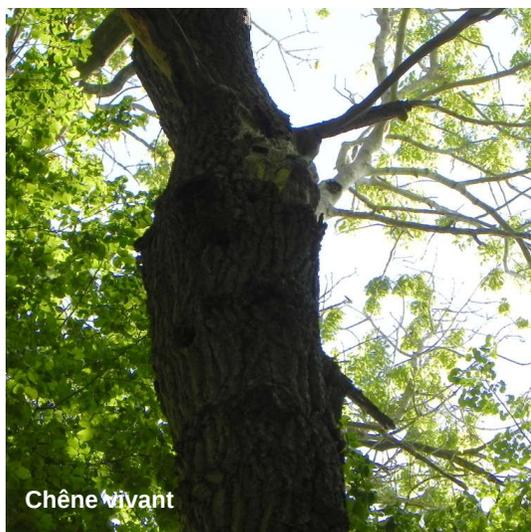
Ainsi, dans la journée du 24 mai, 1 équipe est retournée dans le bois Moyen à la recherche du signal de l'Oreillard roux. Ce dernier a été retrouvé assez rapidement dans un chêne mort en lisière du bois. Cette espèce utilisant un réseau d'arbres gîtes, le signal a été recherché tous les jours de la semaine.

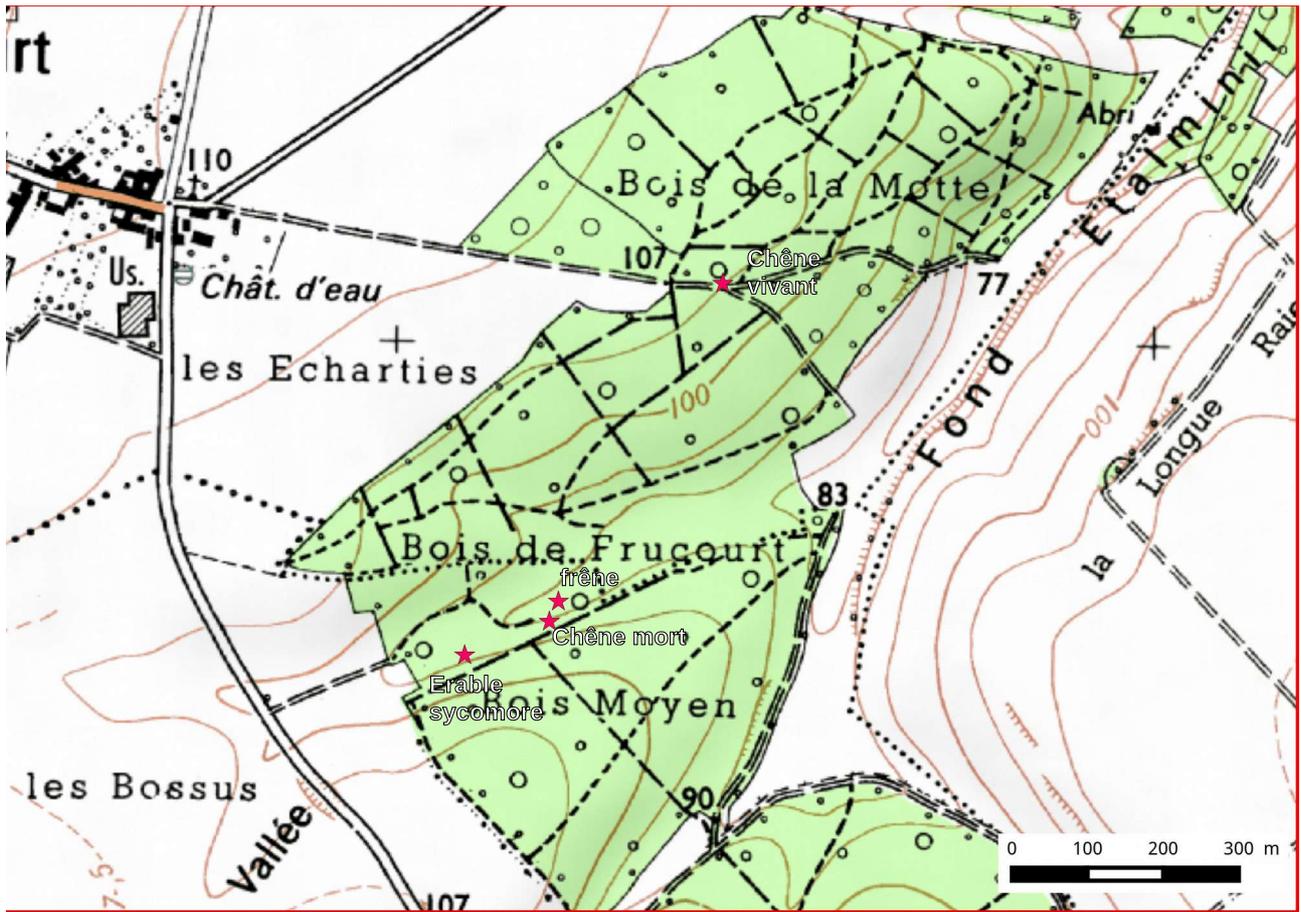


4 arbres gîtes ont ainsi été découverts dans un chêne mort (loge de pic), un chêne vivant (loge de pic), un érable (carie verticale) et un frêne (gîte non trouvé). Ces gîtes, ont été utilisés pendant 1 à 3 journées par la colonie ce qui correspond à ce qui est notés dans la biblio européenne, mais également à ce qui a été observé lors d'étude similaire par radiopistage en Nord Pas De Calais (T. Cheyrezy, comm. pers., 2015). Ces quatre arbres gîtes sont éloignés en moyenne de 175 mètres les uns des autres et au maximum de 600 mètres.

Peuplement	Essence	Etat de l'arbre	Type de gîte	Diamètre de l'arbre	Emplacement	Diamètre de la branche ou du tronc à la hauteur du gîte	Hauteur du gîte	orientation
Taillis futaie	Chêne pédonculé	Vivant	Loge de pic	60 cm	branche	25 cm	10 m	E-SE
	Chêne sp	mort	Loge de Pic	60 cm ?	tronc	35 cm	8 m	E-SE
	Frêne	Vivant	Non trouvé	60 cm	?	?	?	?
	Erable sycomore	Vivant	carie	25 cm ?	tronc	25 cm ?	1,50 m	E-SE

Tableau 5 : Typologie des arbres gîtes découverts





Carte 5 : localisation des arbres gîtes utilisés par la colonie d'Oreillard roux

2. Suivi de la colonie

Le comptage de la colonie a été réalisé le 24/05 (chêne mort) puis le 28/05 (chêne vivant). Lors de la 1ère soirée, 9 Oreillards ont quitté le gîte arboricole entre 21h50 et 22h15. Lors de la seconde soirée, 10 Oreillards ont été observés en sortie de gîte entre 21h43 et 22h05.

L'Oreillard équipé a également passé une journée seul dans une carie d'un Erable sycomore de petit diamètre, type d'arbre gîte souvent négligé.



3. Suivi sur terrain de chasse

Aucun suivi sur terrain de chasse n'a été effectué pour cet individu équipé. Cependant il semble que le rayon d'action de l'espèce soit très faible au regard des distances entre le site de capture et le réseau d'arbres gîtes qui n'excèdent pas quelques centaines de mètres. Les Oreillard roux de cette colonie doivent donc probablement utiliser les Bois Moyen, Bois de Frucourt et Bois de la Motte comme territoire de chasse soit environ 60 ha.

D. Capture et suivi du Grand rhinolophe

1. Recherche de la colonie

Une colonie d'une cinquantaine de Grand rhinolophe était connue jusqu'en 2005 dans le château de Sénarpont. Cette colonie a disparu depuis, ce qui a été confirmé lors d'une visite estivale en 2010. Plusieurs données de détection dans ce secteur de la vallée de la Bresle en période estivale atteste cependant la présence de cette espèce. En outre, une capture effectuée par le Groupe mammalogique Normand en 2008 à proximité de la Ferme de la rosière à la Neuville-Coppegueule a confirmé la présence d'une colonie proche par la capture d'une femelle allaitante en début de nuit.

La redécouverte de cette colonie de Grand rhinolophe, non revue depuis 10 ans, était donc une priorité sur ce secteur pour la connaissance et la protection de cette espèce patrimoniale (espèce inscrite sur les listes rouges régionales en Picardie et Haute Normandie : « En danger » en Picardie et « Vulnérable » en Haute Normandie). C'est pourquoi, la capture réalisée le 25/05/15 a été faite au même endroit qu'en 2008 dans l'espoir de pourvoir équiper une femelle allaitante de Grand rhinolophe puis de découvrir son gîte. Une femelle allaitante a ainsi été capturée à 22h20 puis équipée d'un émetteur. La capture en début de nuit laissait espérer la présence proche de la maternité.

La journée suivante a permis de retrouver facilement le signal émi par l'émetteur à proximité du lieu de capture de la veille. La colonie a ainsi été découverte dans une grange, annexe d'une maison de particulier en bordure de la Bresle sur la commune de Vieux-Rouen-sur-Bresle à « Bouafles » en Seine-Normandie (76). Les combles de la grange sont vastes et protégés par une toiture en ardoises créant les conditions favorables à la présence d'une colonie.



Gîte à Grand rhinolophe



Environnement du gîte

2. Suivi de la colonie

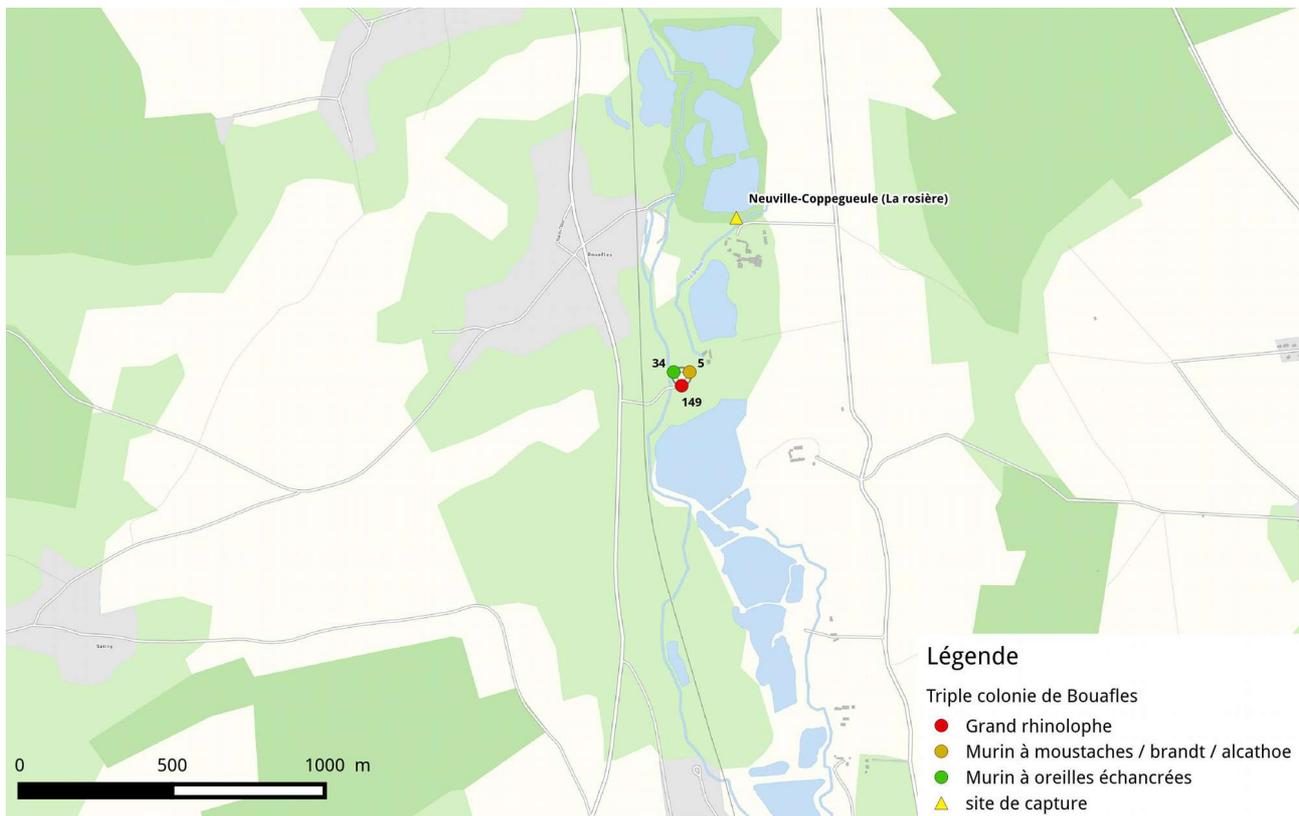
Le propriétaire du site a bien accueilli l'équipe de chiroptérologues qui s'est présentée pour demander l'autorisation de visiter la grange pour l'étude des chauves-souris. D'après lui, la colonie est présente depuis de nombreuses années et elle ne semble pas le déranger. Elle est installée dans les combles de la grange au dessus d'un atelier utilisé occasionnellement par le propriétaire.

Une visite a été réalisée lors de cette session puis un troisième comptage plus précis a été réalisé début août après la naissance des jeunes. Ces prospections ont permis de découvrir 2 autres regroupements de chauves-souris dans cette grange concernant le Murin à oreilles échancrées et le Murin de Brandt/alcathe/moustaches.

- 26/05/2015 : 64 Grands rhinolophes ont été comptés en sortie de gîte et un groupe de 5 Murins du groupe moustaches ont été repérés dans une autre partie de la grange.

- 05/08/2015 : un comptage sur photo de la colonie en gîte a été réalisé : 102 adultes et 47 juvéniles de Grands rhinolophes ont ainsi été recensés. Il s'est avéré qu'il s'agissait d'une colonie mixte avec près de 35 Murins à oreilles échancrées.

Ce site étant situé sur le territoire normand, le suivi sera désormais coordonné par le Groupe mammalogique Normand en lien avec Picardie Nature. Les premiers contacts avec le propriétaire ayant été positifs, la conservation de cette triple colonie nous semble assurée à moyen terme.



Carte 6 : localisation de la triple colonie découverte en vallée de la Bresle en mai 2015.

3. Suivi sur terrain de chasse

Après comptage de la colonie, une équipe a tenté en vain de suivre la femelle de Grand rhinolophe vers son terrain de chasse. En effet, le signal a dans tous les cas été perdu très rapidement et n'a pas été retrouvé dans la nuit malgré une prospection sur une portion d'environ 10 km de la vallée de la Bresle. En outre, le signal de la femelle de Grand rhinolophe n'a pas été retrouvé au gîte de Bouafles dès le 28/05/2015. Cette femelle peut avoir perdu son émetteur lors de ces déplacements ce qui paraît peu probable seulement quelques jours après la pose de celui-ci. La question de l'utilisation d'un gîte secondaire se pose. Nous avons effectivement remarqué à environ 200 mètres du gîte de Bouafles une autre grange dont les combles sont maculés de guano pouvant correspondre à du Grand rhinolophe. Il est donc possible que la colonie fréquente occasionnellement d'autres sites d'estivage.

En 2012, une opération similaire avait été réalisée par le Groupe Mammalogique Normand en vallée de l'Yère (petit fleuve côtier au sud de la Bresle). La capture et la traque d'une femelle de Grand Rhinolophe avait permis la découverte d'une colonie sur la commune de Criel sur mer, soit à 35 km de Vieux-Rouen-sur-Bresle. Chose intéressante, certains terrains de chasse de cette femelle avaient été identifiés en vallée de la Bresle (Thomas Cheyrezy, comm. pers, 2015). Des échanges entre ces deux colonies sont donc envisageables.

E. Bilan des colonies découvertes

Espèce	Effectif (maximum)	Date (comptage maximum)	lieu	Type de gîte
Grand murin	315	24/05/2015	Pont-Rémy / « centre »	Bâtiment communal (toiture en tuiles combles < 2m)
Oreillard roux	10	28/05/2015	Citerne / « Bois Moyen»	Réseau d'arbres gîtes (1 chêne mort, 1 chêne vivant, 1 érable, 1 frêne)
Grand rhinolophe	102 adultes + 47 juvéniles	05/08/2015	Vieux Rouen sur Bresle / « Bouafles »	Annexe d'une maison de particulier : Grange aménagée en atelier. Combles sous toiture ardoises.
Murin à oreilles échancrées	34	05/08/2015		
Murin du groupe « moustaches »	5	26/05/2015		

Tableau 6 : Bilan des colonies découvertes lors de la semaine de radiopistage en mai 2015.

F. Autres espèces capturées

1. Espèces capturées

11 espèces ont été capturées lors de cette session de radiopistage :

- Grand murin (*Myotis myotis*) : 7 individus capturés à Frucourt et Huchenneville.
- Grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*) : 3 individus capturés à la Neuville-Coppegueule.
- Murin à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*) : 2 individus capturés à Wiry au Mont
- Murin à moustaches (*Myotis mystacinus*) : 21 individus capturés à Hallencourt, Citerne, Frucourt, La Neuville-Coppegueule, Sénarpont et Wiry-au-Mont.
- Murin de type moustaches/brandt (*Myotis mystacinus/brandti*) : 1 individu capturé à Sénarpont.
- Murin d'Alcathoe (*Myotis alcathoe*) : 1 individu capturé à Wiry-au-Mont.
- Murin de Daubenton (*Myotis daubentonii*) : 7 individus capturés à La Neuville-Coppegueule

- Murin de Natterer (*Myotis nattereri*) : 7 individus capturés à Sénarpont, Huchenneville et Wiry-au-Mont.
- Oreillard gris (*Plecotus austriacus*) : 1 individu capturé à Wiry-au-Mont.
- Oreillard roux (*Plecotus auritus*) : 7 individus capturés à Hallencourt.
- Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*) : 40 individus capturés sur les 7 sites de capture.

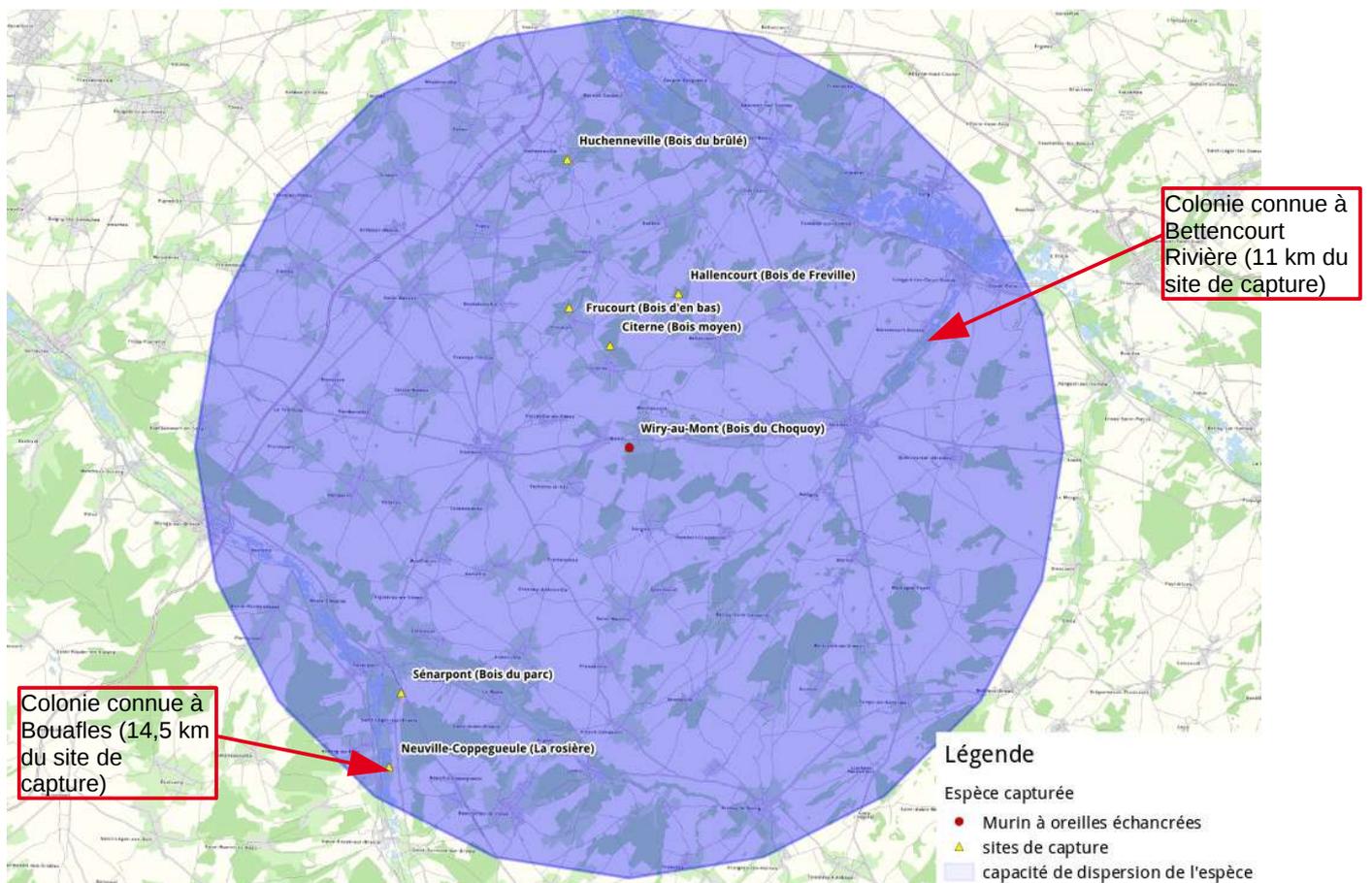
Les effectifs d'individus capturés les plus importants concernent les sites de Wiry-au-Mont et de Citerne avec 19 chiroptères pris dans les filets sur chaque site. A Citerne 42 % des captures concernent la Pipistrelle commune alors qu'elles ne concernent que 21 % des individus capturés à Wiry-au-Mont. C'est en effet sur ce dernier site de capture que la diversité en chiroptères est la plus élevée avec 7 espèces capturées (Murin à moustaches, Murin à oreilles échancrées, Murin d'alcahoë, Murin de Natterer, Oreillard gris et Oreillard roux). La capture d'une femelle allaitante de Murin d'alcahoë sur le site de Wiry-au-Mont est particulièrement intéressante ; Le nombre de données de cette espèce en Picardie étant à l'heure actuelle très faible (18 citations en base clicnat). Cette espèce forestière chasse au niveau des points d'eau en sous-bois. La présence d'une mare sur le site de capture de Wiry-au-Mont explique l'attractivité de cette zone notamment pour le Murin d'alcahoë. La présence de ce point d'eau attractif explique probablement la diversité plus élevée de ce site dont la nature de boisement est comparable aux autres site de capture. En revanche, aucun Grand murin n'a été capturé sur le site de Wiry-au-Mont déconnecté de la vallée de la Somme et des autres boisements du secteur de Frucourt.

2. Indices de reproduction

D'après les caractères sexuels des femelles capturées, 10 de ces espèces sont reproductrices dans un rayon restreint autour des sites de captures.

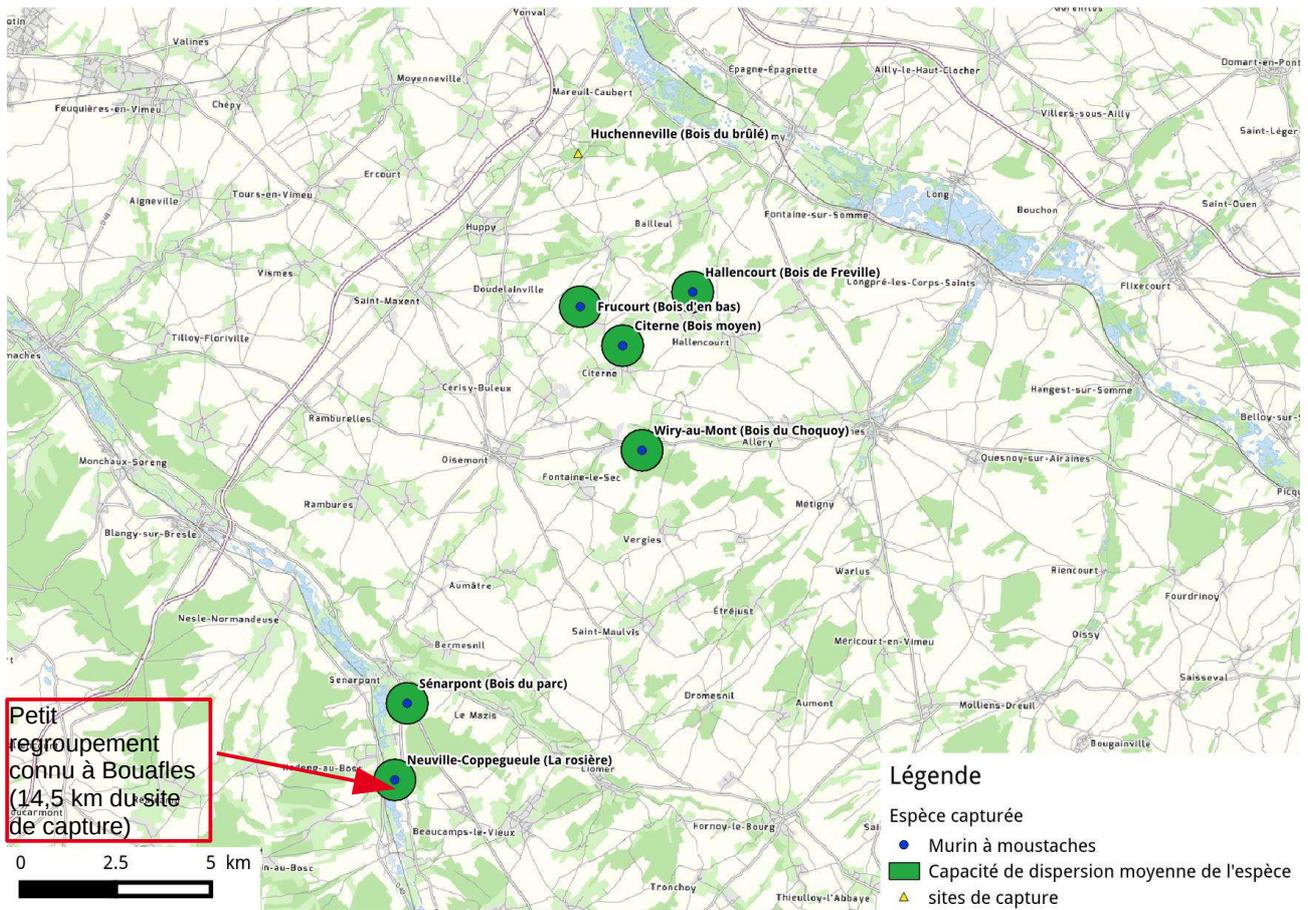
- **Grand murin** (*Myotis myotis*) : 2 femelles allaitantes et 3 femelles gestantes ont été capturées à Frucourt et Huchenneville. Elles proviennent probablement toutes de la maternité découverte à Pont-Rémy à 10 km des sites de capture.
- **Grand rhinolophe** (*Rhinolophus ferrumequinum*) : 2 femelles allaitantes ont été capturées à la Neuville-Coppegueule (80). Leur colonie a été découverte à Bouaffles à 600 mètres du site de capture en Seine-Normandie (76).

- **Murin à oreilles échançrées** (*Myotis emarginatus*) : 2 femelles gestantes ont été capturées à Wiry au Mont. L'espèce est connue pour parcourir jusqu'à 15 km (ARTHUR, 2009) (voire 20 km : R. HUET, comm. pers) autour de son gîte de parturition pour rejoindre des sites de gagnage favorables. LIMPENS *et al.* (2005) mentionnent des distances atteignant 10 km autour des colonies de reproduction. Une importante colonie de parturition de cette espèce est connue à Bettencourt-Rivière à environ 11 km du site de capture de Wiry-au-Mont. Les deux femelles capturées proviennent possiblement de cette colonie.

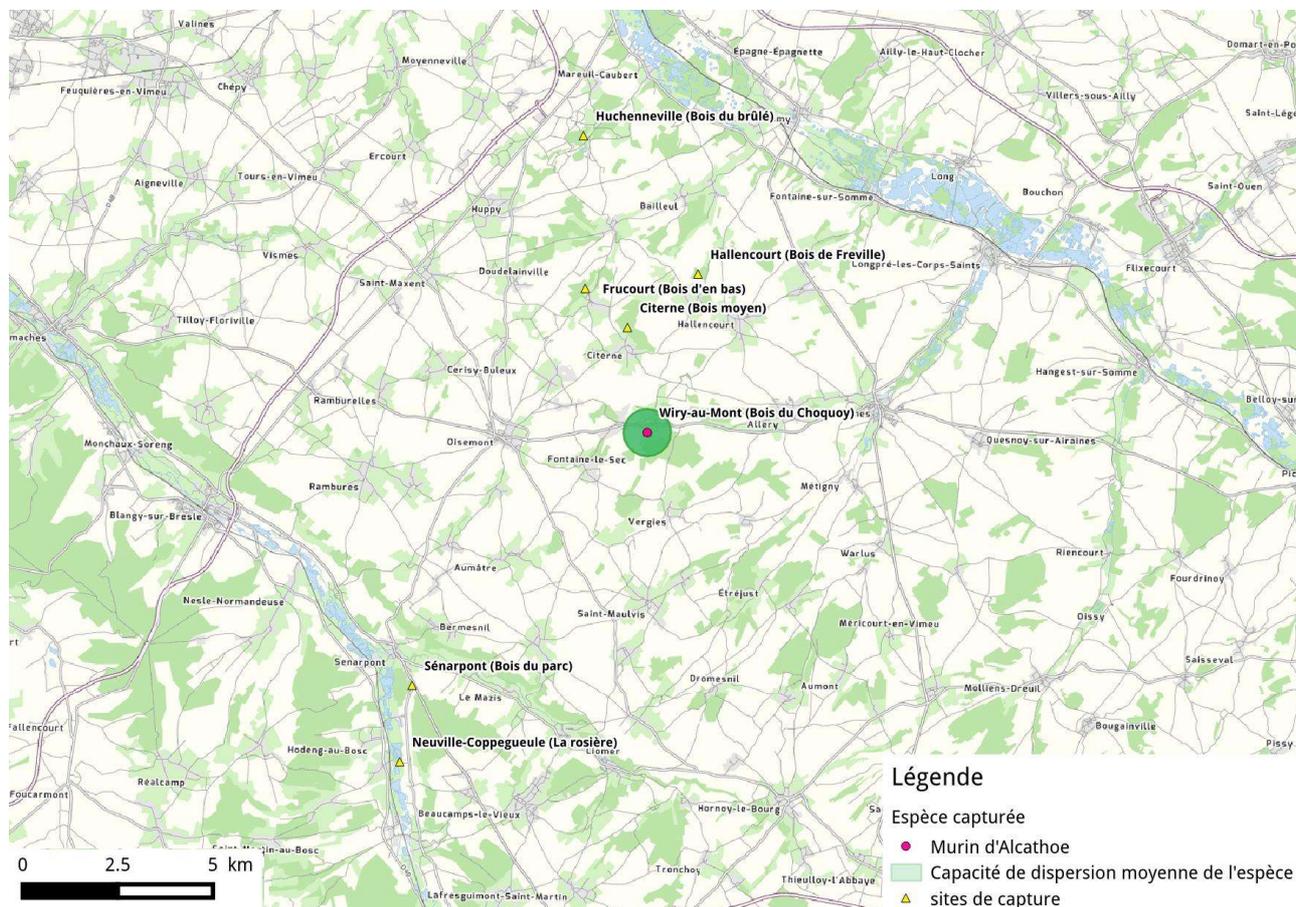


Carte 7 : Rayon de présence probable d'une colonie de Murin à oreilles échançrée autour du site de capture de Wiry-au-Mont.

- **Murin à moustaches** (*Myotis mystacinus*) : 9 femelles allaitantes et 3 femelles gestantes ont été capturées à Hallencourt, Citerne, Frucourt, La Neuville-Coppegueule, Sénarpont et Wiry-au-Mont. Les déplacements des femelles autour des colonies sont souvent faibles (en moyenne 650 mètres) et vont au maximum à 3km (Lemaire et Arthur, 2009). Il est ainsi possible plusieurs colonies existent à proximité des sites de captures. Dans le nord ouest de la France les colonies estivales de Murin à moustaches sont exclusivement connues en gîte bâti et non en arboricole (Thomas Cheyrezy, Comm. Pers., source radiotrack GMN et CMNF). En outre, un petit regroupement a d'ailleurs été observé en vallée de la Bresle dans une partie de la grange de Bouafles non occupée par les Grands rhinolophes et les Murins à oreilles échanquées.



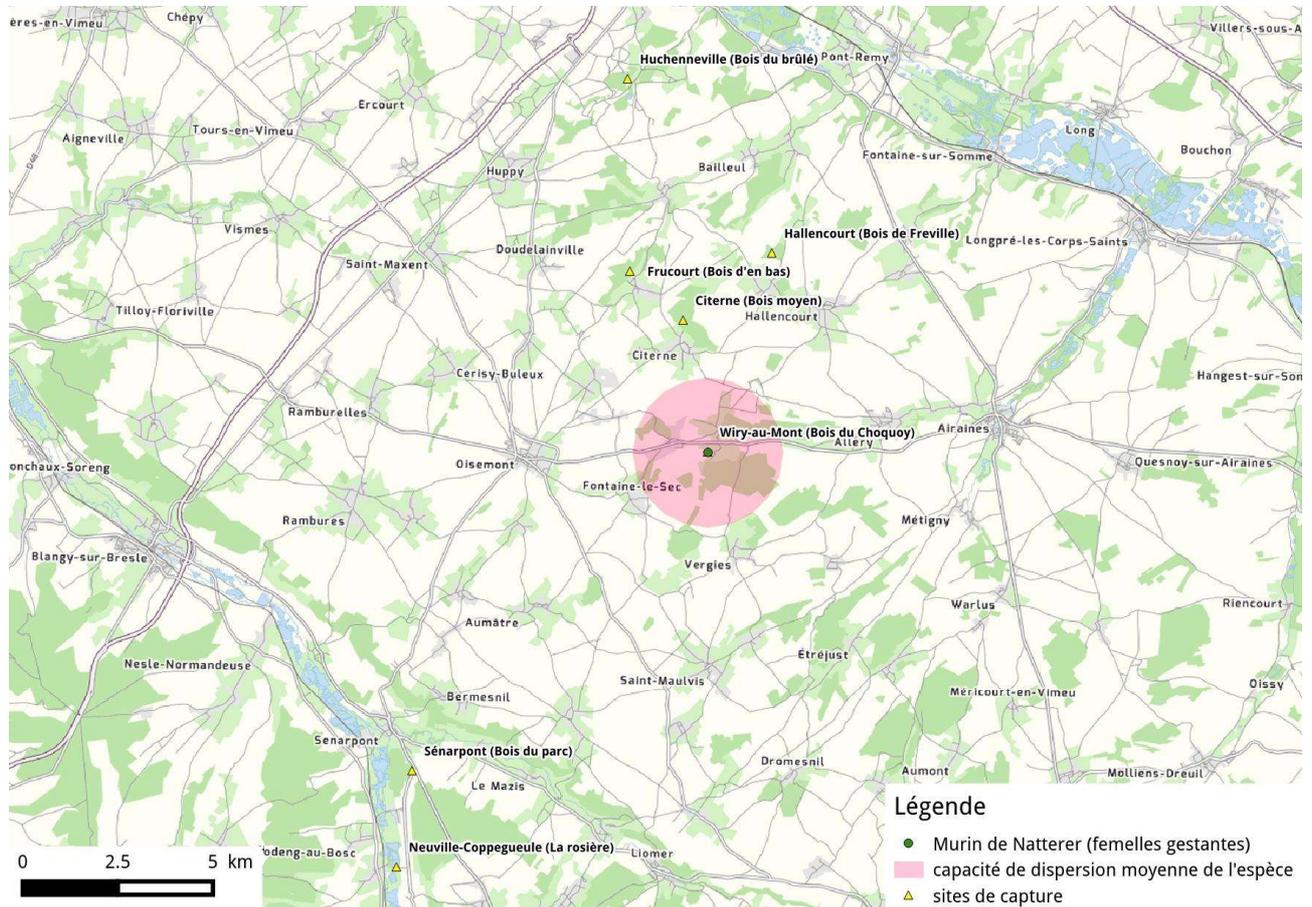
- **Murin d'Alcathoe** (*Myotis alcathoe*) : 1 femelle allaitante a été capturée à Wiry-au-Mont. Cette espèce fait également partie des espèces les moins bien connues en Picardie. Elle semble cependant mieux répartie sur le territoire régional mais toujours en effectif très faible. Peu d'informations sur ces capacités de déplacement sont disponibles dans la bibliographie. Il semble cependant que les femelles chassent à 800 mètres ou plus de leur gîte arboricole. La colonie doit donc probablement se trouver dans le Bois de la Faude ou le bois de Choqueuse à proximité de la zone de capture.



Carte 10 : Rayon de présence probable d'une colonie de Murin d'Alcathoe autour du site de capture de Wiry-au-Mont.

- **Murin de Daubenton** (*Myotis daubentoni*) : 3 femelles gestantes et 1 femelle allaitante ont été capturées à La Neuville-Coppegueule. Une ou plusieurs colonies de cette espèce attachée aux milieux aquatiques se trouvent probablement en vallée de la Bresle. La plupart du temps, les femelles ne s'éloignent pas à plus de quelques centaines de mètres de leur gîte (Lemaire et Arthur, 2009).

- **Murin de Natterer** (*Myotis nattereri*) : 4 femelles gestantes ont été capturées à Wiry-au-Mont. Les femelles s'éloignent généralement peu de leurs gîtes souvent arboricoles. Les distances maximum varient de 2 à 6 km (Lemaire et Arthur, 2009). A l'heure actuelle et faute de prospection des gîtes arboricoles, aucune colonie de cette espèce n'est connue en Picardie. Ces preuves de reproduction localement sont donc particulièrement précieuses pour la connaissance de cette espèce en région.



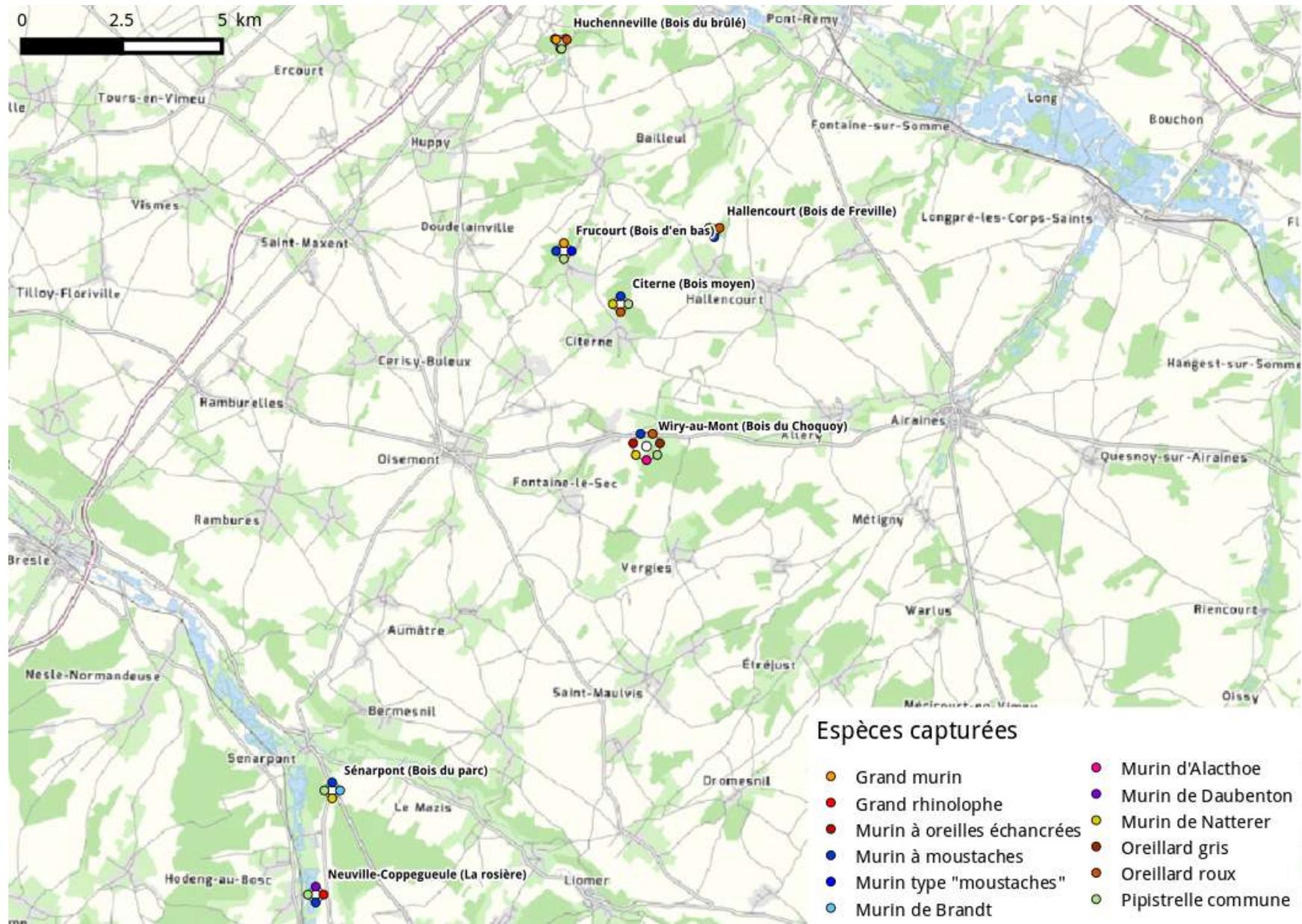
Carte 11 : Rayon de présence probable d'une colonie de Murin de Natterer autour du site de capture de Wiry-au-Mont.

- **Oreillard roux** (*Plecotus auritus*) : 3 femelles allaitantes ont été capturées à Hallencourt, Citerne et Wiry-au-Mont. Une colonie utilisant un réseau d'arbres gîtes dans le bois Moyen de Citerne a été repérée grâce au radiopistage d'une femelle équipée. Au regard des très faibles distances effectuées par ces femelles, il est probable que le même type de colonie existe dans le Bois de Freville à Hallencourt et dans le bois du Choquoy. Cette espèce, bien connue en gîtes d'hibernation souterrain, est très mal connue en période estivale, la recherche de gîtes arboricoles nécessitant des moyens importants.



Carte 12 : Rayon de présence probable de colonies d'Oreillards roux autour des sites de capture.

- **Pipistrelle commune** (*Pipistrellus pipistrellus*) : 6 femelles gestantes et 3 femelles allaitantes ont été capturées à Citerne, Frucourt, Huchenneville, Neuville-Coppegueule et Wiry-au-Mont. Il existe probablement au moins une colonie de Pipistrelle commune dans chaque ville et village de la région. Il n'est donc pas étonnant que ce soit l'espèce la plus représentée dans ces résultats de capture.



Carte 13 : Localisation des espèces capturées du 22 au 28 mai 2015

			Grand murin	Grand rhinolophe	Murin à moustaches	Murin à oreilles échançrées	Murin d'Alcathoe	Murin de Daubenton	Murin de Natterer	Murin moustache / brandt / alcathoe	Oreillard gris	Oreillard roux	Pipistrelle commune	total	
Hallencourt (Bois de Freville)	22/05/15	mâle											1	4	
		féfelle gestante													
		féfelle allaitante			2							1			
		féfelle													
Citerne (Bois Moyen)	23/05/15	mâle			5								4	19	
		féfelle gestante			2								2		
		féfelle allaitante			1							1*			
		féfelle										2	2		
Frucourt (Bois d'en Bas)	23/05/15	mâle											3	13	
		féfelle gestante								1					
		féfelle allaitante	1*		3								3		
		féfelle											2		
Huchenneville	24/05/15	mâle	2										5	11	
		féfelle gestante											1		
		féfelle allaitante													
		féfelle										1	2		
Neuville Coppegueule (la rosière)	25/05/15	mâle						3					1	13	
		féfelle gestante						3					1		
		féfelle allaitante			1 ?			1							
		féfelle		2*											
Sénarpont (Bois du Parc)	25/05/15	mâle							1				1	8	
		féfelle gestante			1 ?					1					
		féfelle allaitante			1										
		féfelle			1								2		
Huchenneville (Bois du brûlé)	26/05/15	mâle							1				1	11	
		féfelle gestante	3										1		
		féfelle allaitante	1												
		féfelle											4		
capture à Wiry au Mont	27/05/15	mâle			1							1	1	19	
		féfelle gestante				2 ?				4			1		
		féfelle allaitante			1			1					1		
		féfelle			2					1		1	3		2
Totaux		mâle	2	0	6	0	0	3	2		0	1	17	98	
		féfelle gestante	3	0	3	2	0	3	4		0	0	6		
		féfelle allaitante	2	2	9	0	1	1	0		0	3	3		
		féfelle	0	1	3	0	0	0	1		1	3	14		
		Mâles + femelles	7	3	21	2	1	7	7	2	2	1	7		40

Tableau 7 : Effectif et état sexuel des chiroptères capturés

III. Perspectives

A. Suivis 2016

1. Suivi de la colonie de Grand murin

La colonie de Grand murin découverte à Pont-Rémy est désormais la colonie la plus importante connue en région avec plus de 300 femelles. Le suivi des effectifs à minima avant et après l'envol des jeunes sera donc effectué chaque année en dehors des prestations prévues pour RTE. Cette espèce semble en effet particulièrement sensible en Picardie. Les deux plus grandes colonies de la région connues jusqu'ici ont d'ailleurs subi des chutes d'effectif suite à divers facteurs (épizootie, modification des conditions thermiques du gîte suite à des aménagements, autre dérangement...). Une vigilance concernant la bonne santé de la colonie paraît donc indispensable dans un objectif de conservation. Ces suivis seront probablement réalisés par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie qui a entamé une procédure de contractualisation avec la commune pour la préservation de cette colonie. Ce comptage peut s'effectuer facilement en sortie de gîte, les individus utilisant une sortie principale et n'effectuant pas d'aller retour rendant les comptages difficiles.

La faible quantité de guano observée en 2015 posait la question de l'existence d'un potentiel gîte secondaire. Cette hypothèse devra être vérifiée si la totalité des individus n'est pas retrouvée au gîte de Pont-Rémy en 2016.

2. Suivi de la colonie de Grand rhinolophe

La colonie de Grand rhinolophe découverte en vallée de la Bresle est également prioritaire et doit être suivie chaque année avant et après l'envol des jeunes en dehors des prestations prévues pour RTE. Ce suivi sera réalisé à minima par le Groupe Mammalogique Normand en contact avec le propriétaire. Picardie Nature sera également associé à ces comptages, le territoire utilisé par les femelles de cette colonie étant situé sur les 2 régions. Ce comptage sera probablement réalisé sur photo, ce qui permet d'être le plus précis possible en limitant le dérangement des individus.

3. Reconduction des enregistrements automatiques sur 6 mois au niveau du poste électrique

En 2014, du matériel enregistrant automatiquement les ultrasons des chauves-souris sur des nuits complètes tous les 3 jours durant 6 mois avait été installé. Les résultats analysés avaient ainsi permis d'établir une liste d'une dizaine d'espèces fréquentant la zone et

d'apporter des premiers résultats concernant leur phénologie. Ce suivi reconduit tous les deux ans permettra de voir des évolutions concernant la fréquentation de la zone. Il sera nécessaire de réaliser ces inventaires sur de nombreuses années pour établir le plus finement possible le rôle des différents facteurs (aménagement du poste, température, pluviométrie, ...) sur les évolutions qui seront observées. En 2016, il est prévu de reconduire ce suivi selon la même méthodologie dans le cadre des prestations conduites par Picardie Nature pour RTE.

B. Protection et sensibilisation

La commune de Pont-Rémy déjà en convention avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie pour la préservation de marais en vallée de la Somme semble favorable à une nouvelle signature pour la préservation de la colonie de Grand murin.

Des actions de sensibilisation spécifiques, en dehors des prestations prévues pour RTE, pourraient également être proposées à la commune lors d'évènements comme la nuit internationale de la chauve-souris qui a lieu chaque année fin août.

C. Valorisation scientifique

Les données récoltées lors de cette semaine de radiopistage seront valorisées dans l'atlas des chauves-souris de Picardie qui devrait paraître en 2018. Ce document donnera un état des lieux de référence des connaissances sur les chauves-souris de Picardie.

La semaine de capture sur le secteur de Limeux aura ainsi permis :

- l'amélioration des connaissances des espèces remarquables
 - Grand murin : colonie, terrain de chasse, capacité de déplacement
 - Grand rhinolophe : colonie
 - Murin à oreilles échancrées : colonie
 - Murin d'alcahoë : reproduction prouvée
- l'amélioration des connaissances en gîte : gîte arboricole et gîte anthropique
 - utilisation d'un réseau de gîte arboricole par l'Oreillard roux
 - gîte dans un bâtiment communal à toiture en tuile pour le Grand murin
 - gîte dans une grange à toiture en ardoises pour le Grand rhinolophe
- l'amélioration des connaissances globales des chauves-souris dans le secteur du Vimeu
 - Un programme d'amélioration des connaissances sur la base d'inventaires

chiroptérologiques sur maille de 5x5km est en cours dans l'objectif d'éditer un ouvrage de référence sur les chauves-souris picardes d'ici 2018. Cette étude aura donc contribué fortement à l'amélioration des connaissances des chiroptères du Vimeu en multipliant par 2 en moyenne le nombre d'espèces connues sur les mailles étudiées.

CONCLUSION :

L'objectif principal de cette semaine de capture et de radiopistage était d'en savoir plus sur les Grands murins contactés à plusieurs reprises ces 2 dernières années lors de sessions acoustiques. Cet objectif a été rapidement rempli, la colonie de cette espèce ayant été trouvée en vallée de la Somme 2 jours après le début de cette session. Cette colonie, la plus importante connue en Picardie, a été découverte dans un bâtiment communal d'une commune favorable à la présence des chauves-souris.

Le second objectif était de mieux connaître les populations de chiroptères locales sur le secteur de Limeux. 10 espèces ont ainsi été inventoriées lors de ces séances dont des espèces rarement rencontrées comme le Murin d'alcathoe. L'état sexuel des individus capturés aura également permis d'identifier avec certitude la reproduction locale de ces espèces.

Enfin, la recherche de la colonie de Grand rhinolophe suspectée depuis une dizaine d'année en vallée de la Bresle a également été fructueuse. Cette importante colonie a été découverte chez un particulier favorable à leur présence sur la commune de Vieux-Rouen-sur-Bresle (76).

Ainsi, cette semaine d'étude aura amélioré fortement les connaissances locales des chauves-souris entre la vallée de la Bresle et la vallée de la Somme.

La dynamique régionale a aussi été renforcée avec la mise en cohésion d'un groupe pratiquant la capture et le radiopistage dans un objectif d'amélioration des connaissances et de protection des espèces.

BIBLIOGRAPHIE

- M. Barataud, Ecologie acoustique des chiroptères d'Europe, identification des espèces, étude de leurs habitats et comportements de chasse, Biotope éditions, Museum National d'Histoires Naturelles, 344 p., 2012
- A. Haquart, Y. Bas, J. Tranchard et H. Lagrange, Suivi annuel continu de l'activité des chiroptères sur 10 mats de mesure : évaluation des facteurs de risque lié à l'éolien, 14ème rencontres nationales chauves-souris, Bourges, 2012
- R. François, Identification des territoires de plus grande sensibilité potentielle pour la conservation des chauves-souris en Picardie, Groupe chiroptères de Picardie Nature, 30 p., 2009
- L. Arthur, M. Lemaire, Les chauves-souris de France, Belgique et Luxembourg, biotope Edition, Museum national d'Histoire naturelle, Paris, 544p, 2009.
- C. Dietz, O. Von Helversen, D. Nill, l'encyclopédie des chauve-souris d'Europe et d'Afrique du Nord, Les encyclopédies du naturaliste, Delachaux et Niestlé, Paris, 400p., 2009,
- FRANÇOIS R., 1996 – Bilan des prospections chiroptérologiques de 1995 en Picardie. Groupe Chiroptères Picardie. Doc. multicop. 10 p.
- FRANÇOIS R., 1997 - Mammifères. in BARDET O., FLIPO S., FRANÇOIS R., PAGNIEZ P., Inventaire ZNIEFF deuxième génération. Propositions méthodologiques. Conservatoire des Sites Naturels de Picardie. Doc. multicop. 55 p. + annexes.
- FRANÇOIS R., HUET R., 2000 – Groupe chiroptères de Picardie-Nature : bilan des activités et des connaissances régionales en avril 2000. Rev. *Picardie Nature*. Pp 11-13.
- FRANÇOIS R., ROBERT J-C., 2002 – Une colonie de parturition d'au moins 280 murins à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*) dans le sud-amienois (Somme). *L'Avocette*, n°26 : 35-38.
- HERCENT J.-L. (coord.) et DUBIE S., 1997 – Les chauves-souris de Picardie. Connaissance et protection. Brochure. Conservatoire des Sites Naturels de Picardie. 32 p.
- GREMILLET X., 2002 - Les Chiroptères de la directive Habitats : le Grand Rhinolophe *Rhinolophus ferrumequinum*. *Arvicola*, rev. SFEPM, tome XIV n°1 : 10-14.- GROUPE MAMMALOGIQUE NORMAND, 2004 - Les Mammifères sauvages de Normandie. Statut et répartition. Nouv. éd. revue et augmentée. Ed° GMN, 306 p.
- HUET, R., ARTHUR L., DEL GIUDICE N., LEMAIRE M., 2004 - Territoire et habitats de chasse du Vespertilion à oreilles échancrées : premiers résultats du radiopistage dans le Cher (France). *Symbioses*, nouv. série, n° 10 : 19-20. Actes 9es Rencontres nationales « chauvessouris » de la SFEPM à Bourges, 23 & 24 mars 2002.
- KERVYN T., 1999 - Les Chiroptères de la directive Habitats : le Grand Murin – *Myotis emarginatus* (Borkhausen, 1797), *Arvicola*, tome XIII n° 2 : 41-44.
- KRULL, D., SCHUMM, A., METZENER, W. & NEUWEILER, G., 1991 - Foraging areas and foraging behavior in the notch-eared bat, *Myotis emarginatus*. *Behav. Ecol. Sociobiol.*, 28 : 247- 253.- MASSON D., 1983 - Chiroptères, in ROBERT J.-C. et TRIPLET P. : Les mammifères de la Somme (contribution à l'atlas des mammifères sauvages de France), pp 16-22. *Picardie Ecologie*, hors-série n°2.
- PARMENTIER E., SANTUNE V., 2004 - Aires alimentaires du Grand Murin et du Vespertilion à oreilles échancrées dans le Nord - Pas-de-Calais : identification et problématique de protection de ces zones. *Symbioses*, nouv. série, n° 10 : 19-20. Actes 9es Rencontres nationales « chauves-souris » de la SFEPM à Bourges, 23 & 24 mars 2002.
- ROBERT J.-C., TRIPLET P., 1983 - Les Mammifères de la Somme (contribution à l'atlas des Mammifères sauvages de France) - *Picardie Ecologie*, hors-série n°2 : 120 p.

- TRIPLET P., 1982 - Bilan provisoire de l'enquête mammifères en Picardie. *Picardie Nature*, 16 : 21-24.